

p. 10

DE BELLES RENCONTRES

La 8^e Journée du Handicap Mental fût rythmée
par des temps forts et une énergie très communicative
entre tous les acteurs présents ce jour là !

ACTION ASSOCIATIVE

- Création d'un service
d'aide à la personne
.... p. 23



DOSSIER

- Guide de l'Action
Associative
.... p. 15



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Inauguration du Centre
d'Accueil de Jour Médicalisé
L'Ombelle
.... p. 27



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie
de 700 lieux d'accueil pour personnes
en situation de handicap.

Sodexo s'engage...

...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne
122, Boulevard Emile Zola - BP95
69923 OULLINS
Tél. : 04 72 39 75 40

sodexo

Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

• Sommaire

Le Bulletin n° 226/3^e trimestre 2011



DOSSIER

p. 15 GUIDE DE L'ACTION ASSOCIATIVE



En cette période de rentrée, nous souhaitons vous présenter les principaux services de l'Action Associative, en espérant répondre au mieux à vos attentes.

ACTUALITÉS

p. 06 Forum des associations
Paroles de famille
Campagne de Noël
Agenda
Fond d'innovation : appel à projet

p. 09 CENTRE DE DOCUMENTATION

ACTION ASSOCIATIVE

p. 10 JOURNÉE
DU HANDICAP MENTAL
Une énergie communicative

p. 12 COMMISSION HANDICAP
ET GÉNÉTIQUE
Maladies rares :
des nouvelles importantes

p. 14 LOISIRS ALOVA
Association de loisirs
et de vacances adaptés

p. 21 SCOLARISATION
Réussir l'inclusion scolaire

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 22 GRANDIR
L'école, une ouverture
sur le monde

p. 23 INNOVATION
HandiRhône Services

p. 24 RÉFLEXION
À la coisée des regards
sur la prise en charge
de la douleur

p. 26 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Foyer de vie le Verger
Inauguration du CAJ l'Ombelle
Gothia Cup
MAS Paul Mercier
IME les Coquelicots
ESAT Bellevue et Foyer Jodard

p. 34 REGARDS DE PROFESSIONNELS

VOS DROITS

p. 35 Allocations aux Adultes
Handicapés (AAH)

CARNET FAMILIAL ADRESSES UTILES

p. 36

REPÈRES FINANCIERS

p. 37

le bulletin

Journal trimestriel n°226
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
3^e trimestre 2011

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.
Décret du 30 août 1963)

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03
Tél. : 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence MADIGNIER

**Réalisation
et conception graphique :** unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires
Dépôt légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689



ORTHOPEDIE - PROTHESE

125 rue Bataille 69008 LYON

Email : com@lecante.com

www.lecante.com



125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 78 60 35 16 / Fax: 04 78 60 28 81

Email: contact@orthodiffusion.fr



Applications 3D pour l'appareillage orthopédique

www.orten.fr

125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 72 61 17 27 / Fax: 09 72 22 76 57

Email: contact@orten.fr

LECANTE
125 rue Bataille - 69008 LYON
Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE
56 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT ETIENNE
Tél: 04 77 57 62 64 / Fax: 04 77 80 82 39

LECANTE
76 rue d'Autun - 71100 CHALON-sur-SAÔNE
Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE
176 avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE
Tél: 04 75 40 81 40 / Fax: 04 75 40 87 55

LECANTE
106 quai de la Rize - 73000 CHAMBERY
Allée de la Mandallaz - 74370 METZ TESSY - ANNECY
Tél: 04 79 85 71 21 / Fax: 03 85 42 94 87

LECANTE
105 rue de l'ARC - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél: 06 15 70 84 96 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE LEBRE
42 rue Dabray - 06000 NICE
Tél: 04 93 88 87 50 / Fax: 04 93 82 52 97

LECANTE ORTHO-SUD
26 boulevard Saint Marcel - 13008 MARSEILLE
Tél: 04 91 79 32 44 / Fax: 04 91 25 41 50

LECANTE NOVELLI
6-8 bis rue de Reims - 75013 PARIS
Tél: 01 45 83 76 50 / Fax: 01 45 86 69 87

LECANTE HANDVIE
4 rue d'Alembert - 76140 LE PETIT QUEVILLY - ROUEN
Tél / Fax: 02 32 11 74 51

LECANTE ORTHONORD
27 avenue d'Orvilliers - 03000 MOULINS
86 avenue de la République 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04 70 46 85 46 / Fax: 04 70 44 80 63

LECANTE AZUR ORTHOPEDIE
14 rue du Four à Chaux - 59000 LILLE
Tél: 03 20 52 87 08 / Fax: 03 20 52 83 51

LECANTE AZUR ORTHOPEDIE
Quartier le Beau Vèze - 83320 CARQUEIRANNE
Tél: 04 94 48 28 92 / Fax: 04 94 31 64 85

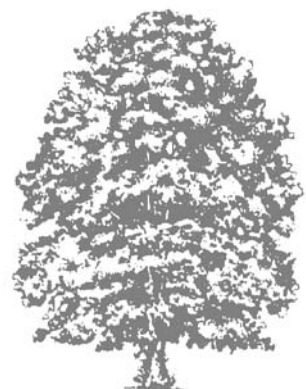
BOIS TOUTES ESSENCES ET DÉRIVÉS
PORTES ISOPLANES – PLACARDS COULISSANTS

ETS J. CORNE ET CIE

SPÉCIALITÉS : CHÊNE – NOYER – MERISIER

CONTREPLAQUÉS : HÊTRE – BOULEAU

41,43, rue Roger Salengro – 69200 Vénissieux
Tél. 04 78 75 84 66 – Fax 04 78 74 87 01



A votre disposition pour toutes sorties et voyages touristiques

Autocars de 8 à 61 places

Contactez nous à notre agence : ZI des platiers – 69440 MORNANT - Tél: 04 78 48 76 04 - Email: tourisme@autocars-gaillard.fr

SCOLARISATION : UN DROIT POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

*« C'est une alliance éducative autour
de nos enfants que nous sommes appelés
à bâtir. »*



Septembre, octobre, c'est la rentrée des classes et la reprise des multiples activités pour nos enfants, en situation de handicap ou non, et pour les parents qui les accompagnent...

Les orientations politiques prônant, depuis la loi de 2005, le droit à la scolarisation pour les enfants en situation de handicap ou déficients intellectuels sont porteuses d'espoir. La Conférence Nationale du Handicap du 8 juin dernier précise des engagements de l'Éducation Nationale pour un dispositif d'aide à la vie scolaire moins précaire... C'est bien, mais comment cela se vit-il au quotidien lorsque les difficultés liées au handicap nécessitent un « cousu main » adapté à chacun de nos enfants ? Quand le temps de scolarité doit se conjuguer avec du soin et/ou des activités spécifiques ? Ou que le nombre d'auxiliaires de scolarisation est insuffisant ? Quand les limites de l'intégration pointent à l'horizon et qu'il faut envisager les transitions pour une prise en charge plus adaptée ?

Quand les dispositifs d'accompagnement et de financement restent encore trop cloisonnés et nécessitent plus de passerelles entre eux ? C'est une « alliance éducative » autour de nos enfants que nous sommes appelés à bâtir entre parents, professionnels du médico-social et enseignants de l'Éducation Nationale. Beaucoup de bonne volonté s'exprime au travers de plusieurs expériences intéressantes, mais il faut les développer et les rendre accessibles au plus grand nombre.

Avec la rentrée, la Commission « Sensibilisation-Scolarisation » a repris ses travaux pour identifier ces passages délicats à « construire ensemble » pour réussir cet accompagnement éducatif qui évolue au fil des ans ; elle agit aussi, avec tous les Parents de Jeunes Enfants volontaires pour la rejoindre, pour sensibiliser et faciliter une relation de meilleure connaissance réciproque entre nos enfants en situation de handicap mental et ceux qui les côtoient tous les jours à l'école, en particulier les enseignants et leurs camarades de classe.

Marie-Laurence MADIGNIER
Présidente de l'Adapei du Rhône

FORUM DES ASSOCIATIONS

UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ



Comme chaque année, des bénévoles représentant l'Adapei du Rhône se sont mobilisés aux forums des associations

de leur commune afin d'informer sur les services de l'association et sensibiliser les citoyens sur la déficience intellectuelle. Chacun a pu répondre aux questionnements des familles présentes et expliciter le rôle de l'Adapei du Rhône, notamment l'accueil des familles et l'existence de différentes commissions, ainsi que la création d'un groupe de parole de familles « Le handicap, parlons en ensemble ». Nous remercions pour leur investissement : Marie-Claude Mezzapelle – Lyon 7^e, Pierre Labatie – Caluire, Catherine Morey – Lyon 6^e, Nathalie Reynaud – Bron, Chantal Thibaud – Lyon 8^e, Ginette Marquet – Francheville, Dominique Vila – Dardilly, Colette Isler – Tassin et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

AGENDA > 30 NOVEMBRE

UNE SOIRÉE PAS COMME LES AUTRES



Dans le cadre de la Journée Internationale du Handicap, l'Urapei Rhône-Alpes organise le mercredi 30 novembre prochain, une soirée spectacle peu ordinaire ! La compagnie de théâtre Le Boudy Band Saï Saï jouera la dernière représentation de « La Reine Marie-Pierre » avec 30 acteurs sur scène, et 35 choristes de l'IME Perce Neige viendront danser et interpréter « Un ailleurs ensemble » !

SALLE RAMEAU à Lyon 27, rue de la Martinière - Lyon 1^{er}
À 19h30. Entrée 5€ - Réservation obligatoire au 04 37 43 61 53

FONDS D'INNOVATION

APPEL À PROJETS !

Laissez libre cours à votre imagination et soyez inventifs !

Les projets pour le fonds d'innovation 2011, sont à déposer au siège de l'Adapei avant le 30 novembre 2011.

CET APPEL EST OUVERT :

- à tous les services des établissements.
- à toutes les commissions.
- à tout adhérent ou groupe d'adhérent.

PAROLES DE FAMILLES LE HANDICAP, PARLONS-EN ENSEMBLE

**Soirées thématiques
de 20 h à 21 h 30 / MJC Monplaisir
25, avenue des frères Lumière,
Lyon 8^e**



Nous vous proposons un **ESPACE DE RENCONTRES** animé par une psychologue travaillant dans le secteur du handicap, Françoise Houdayer.

CHACQUE ENFANT EST UNIQUE, CHAQUE FAMILLE EST SINGULIÈRE, mais ce qui vous rassemble, c'est de vivre au quotidien avec un enfant présentant un handicap. Afin de partager votre expérience avec d'autres pères et mères, nous vous proposons des soirées thématiques d'échanges. Un temps convivial avec les parents clôturera ces soirées. L'accès y est libre sans inscription préalable. Vous pouvez vous y engager de façon exceptionnelle, régulière ou assidue sur l'année. **Vous connaissez des familles susceptibles d'être intéressées ? Parlez-en.**

LES DATES À RETENIR :

- > **Jeudi 1er décembre 2011**
L'annonce du handicap par les professionnels.
- > **Jeudi 19 janvier 2012**
Handicap et parcours scolaire ?
- > **Jeudi 8 mars 2012**
Handicap et projet de vie.
- > **Jeudi 26 avril 2012**
Comment envisager l'avenir ?
- > **Jeudi 31 mai 2012**
Thème à déterminer.

CAMPAGNE DE NOËL ! UNE NOUVELLE ORGANISATION...



À partir de cette année, la campagne de Noël s'organise différemment : il n'y aura aucun stock disponible au siège de l'Adapei du Rhône, car toutes les commandes transiteront par le service catalogue de l'UNAPEI.

NOUVELLE PROCÉDURE

Vous avez dû recevoir votre nouveau catalogue (si ce n'est pas le cas, contacter le siège). Remplir votre bon de commande avec votre adresse, et libeller votre chèque à l'ordre de : « Service Catalogue UNAPEI ».

Envoyer votre commande et votre règlement à l'UNAPEI – service catalogue 48, avenue de l'Europe - BP 9 - 95333 DOMONT CEDEX

NOUVEAUTÉ

Vous pourrez également commander par internet avec règlement par carte bancaire via une ligne sécurisée sur le site :

www.boutique-solidaire.com/adapei69

Votre commande sera livrée directement chez vous par la Poste. Le bénéfice des ventes sera, comme les années précédentes, reversé à l'Adapei du Rhône, pour l'amélioration du quotidien dans un de nos établissements.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT

Permanence mercredi après-midi de 14h à 17h.

au siège de l'Adapei du Rhône, métro Sans-Souci, à partir du 5 octobre.

AGENDA > 5 NOVEMBRE

PROJET DE VIE DE VOTRE ENFANT

Comment rédiger au plus proche des besoins de l'enfant le Projet de Vie du dossier MDPH ?



L'Action Associative vous invite à assister à cette matinée d'information Le samedi 5 novembre 2011, de 10h à 12h à l'IME Les Primevères 118, route de la Rumeyère à Charly.

Accueil des participants à partir de 9h30 et la matinée sera suivie d'un apéritif. Marie-Hélène Boucand, médecin de Médecine Physique et de Réadaptation, bénévole à l'APF, en lien avec la MDPH, vous guidera pour cette page blanche, toujours impressionnante !

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

- Catherine Morey
T. 04 78 46 03 71
- Christine Deal
cdeal@adapeidurhone.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

La durée d'attribution de l'AAH a été précisée ; la notion de restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi compte tenu du handicap a été définie. Décret 2011-974 du 16 août 2011

La promotion des actions innovantes, la formation des aidants familiaux, la formation des accueillants familiaux et le renforcement de la professionnalisation des métiers de service auprès des personnes âgées et handicapées ont été regroupées dans une Section pour étudier leur financement.

Code de l'Action Sociale et des Familles : Art L14.10.5

Le montant mensuel de l'Allocation aux Adultes Handicapés AAH a été porté à 743,62 € le 1^{er} septembre 2011. Décret 2011-658 du 10 juin 2011

La loi attendue sur l'amélioration des MDPH a été votée ; dans ce texte, ont été ajoutés des articles concernant la politique du handicap : l'emploi des personnes handicapées (AGEFIPH, FIPHP, Cap Emploi), la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé pour les stagiaires, la protection de la santé et de la sécurité au travail des jeunes handicapés, les Entreprises Adaptées, l'Accessibilité. Loi 2011-901 du 28 juillet 2011

Le plafond des ressources prises en compte pour l'attribution de protection complémentaire en matière de santé ACS a été porté à 7 771,20 € par an pour une personne seule. Décret 2011-1028 du 26 août 2011

Les taux d'intérêt des produits règlementés ont été relevés le 1^{er} août 2011 :

- Pour les livrets A : 2,25 %
- Pour les livrets de développement durable : 2,25 %
- Pour les livrets du Crédit Mutuel : 2,25 %
- Pour les livrets d'Épargne Populaire : 2,75 %
- Pour les comptes d'Épargne-Logement hors prime d'État : 1,5 %

Comité réglementation bancaire et financière

millet
FAUX PLAFONDS – ISOLATION – CLOISONS
75, rue de Gerland – 69007 LYON
Tél. : 04 78 61 26 34 – Fax : 04 37 28 92 72



VITRAGE ISOLANT SUR NEUF ET EN RÉNOVATION
(Menuiserie aluminium, isolation thermique, phonique)
VITRAGE DE SÉCURITÉ - VITRAGE DE DÉCORATION
TOUS TRAVAUX D'ENCADREMENTS - ENTRETIEN D'USINES
24, QUAI JOANNES MONTERNIER 69220 BELLEVILLE
Tél. 04 74 66 38 41 - FAX : 04 74 69 65 26



la rhodanienne de carrelage s.a.
CARRELAGE - CHAPE - REVÊTEMENT - MOSAÏQUE
Correspondance : B.P. n° 8222 / 69355 LYON CEDEX 08
Siège social et bureau : 54, av. de Pressensé / 69200 Vénissieux
E-mail : rhodanienne.carrelage@ehcor.fr
Tél. : 04 78 78 36 00 - Télécopie : 04 78 78 36 19



Toute votre communication par l'objet étudiée sur mesure
273, rue André Philip - 69003 Lyon
Tél. 04 78 60 02 27 – Fax 04 78 60 98 66

LE BOIS POUR DURER FABRICANT



Mobilier et tout agencement d'extérieur
Alain Dulac
69550 CUBLIZE
Tél. ATELIER : 04 74 89 56 20 - Dom. 04 74 89 50 26
Fax : 04 74 89 56 72



PLATERIE • PEINTURE
RETELEMENTS SOLS ET MURS

Z.I. LE VORGEY CHARNOZ S/AIN
B.P. 97 - 01800 MEXIMIEUX
Tél. 04 74 61 06 23 - Fax 04 74 34 79 51



© 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39

Transports d'enfants & d'adultes handicapés
Handicap mental, moteur ou sensoriel
130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



• **MAGASINS**
• **BUREAUX**
• **CUISINES**
• **BANQUES D'ACCUEIL**
• **MEUBLES STRATIFIÉS**

4, rue Lionel Terray - 69740 GENAS
T. 04 78 90 45 65 - Fax : 04 78 90 70 50

SYMPATHISANT



LABORATOIRE
CHARCOT

... Pensez à nos annonceurs

S.E.T.I.

Locaux d'activités et résidentiels en location

280, rue Richetta – 69400 VILLEFRANCHE
Tél. : 04 74 68 12 03

ENTREPRISE RANC & GENEVOIS
Bâtiment

MAÇONNERIE CARRELAGE
41, chemin du Pras 69350 La Mulatière
Tél. 04 78 59 23 14 - Fax : 04 72 16 04 36

bois charpente et menuiserie
parquets - panneaux



moulures - portes
isolation placoplâtre

J.BALMONT & FILS
Maison Fondée en 1865
ZI du Tronchon - 7, chemin des anciennes vignes
69410 Champagne au Mont d'Or
Tél. : 04 72 52 19 60 - Fax : 04 37 49 02 05



Vins - Champagne - Toutes Boissons

Caveau Père Viricel
69610 GRÉZIEUX-LE-MARCHÉ
Tél. 04 78 48 41 02
Fax 04 78 44 55 04

69610 SAINTE-FOY L'ARGENTÈRE
43, Grande rue
Tél. 04 74 70 03 11

e-mail : vins-viricel@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le centre de documentation vous invite à nous rendre visite au sein de l'Espace Rencontres, afin de vous informer, vous documenter, emprunter des ouvrages... les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

POUR TOUTES INFORMATIONS : T. 04 72 76 08 88

N'hésitez pas à nous rendre visite !



LE HANDICAP PAR CEUX QUI LE VIVENT
Charles Gardou

Dans cet ouvrage, Charles Gardou donne la parole aux personnes handicapées. En effet, ce sont elles-mêmes qui nous racontent en détail des situations qu'elles ont à affronter, et comment elles doivent se battre pour parvenir à être reconnues dans notre monde. Un livre passionnant



JE SUIS NÉ UN JOUR BLEU
Daniel TAMMET

Daniel Tammet est une personne atteinte d'autisme asperger (appelé aussi autisme de haut niveau). Dans ce livre, il nous explique son parcours parfois chaotique et comment à force de volonté, il a réussi à s'intégrer dans le monde de la "normalité". Doté de capacités extraordinaires, il nous raconte...



LES INJUSTICES DE LA NAISSANCE
Ségolène Aymé

Ségolène Aymé est médecin, généticienne, spécialiste des anomalies du développement et des maladies rares... Cette spécialiste, nous invite à découvrir le monde vivant, fascinant et complexe de la génétique. Un voyage initiatique raconté par des chercheurs. Pour les curieux.

NOUS AVONS NOTÉ

→ **LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE CNSA** a publié les chiffres clés de l'aide à l'autonomie en 2010, tout handicap confondu :

- Enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire (1^{er} et 2^e degré) : **201 400.**
- Enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire suivis par un AVS : **61 700.**

Ces statistiques ne tiennent pas compte du temps passé dans un établissement scolaire, mais représentent le nombre d'inscriptions à temps complet ou à temps partiel. De même, sont publiées les statistiques concernant l'emploi des personnes handicapées :

En tant que bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

- Dans un établissement privé assujéti de + 20 salariés : **284 000.**
- Dans un établissement public assujéti : **176 000.**

Dans les autres établissements :

- Dans un établissement de - de 20 salariés : **128 000.**
- Chez les travailleurs indépendants : **58 000.**
- En Entreprise Adaptée : **35 000.**
- En ESAT : **116 000.**

→ **LA DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES (DREES)** publie une étude comparant les allocataires de l'ACTP et la PCH.

Les allocataires de l'ACTP sont des personnes handicapées moteur pour 37,2 %, mental pour 18,4 %, visuel pour 14,6 %, auditif 0,5 %, pluri handicap 7,3 %, psychique 8,7 %, polyhandicap 9,4 %, viscéral 2,2 % et surhandicap 1,7 %. Les allocataires de la PCH sont des personnes handicapées moteur pour 42,3 %, mental pour 7,2 %, visuel pour 4,8 %, auditif 18 %, pluri handicap 9,5 %, psychique 7,5 %, polyhandicap 5,6 %, viscéral 3,9 % et surhandicap 1,2 %.

► JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL - SAMEDI 8 OCTOBRE 2011



UNE ÉNERGIE COMMUNICATIVE !

Samedi 8 octobre 2011 s'est déroulé la 8^e Journée du Handicap Mental, place de la République à Lyon.



Les Tambas de l'IME Le Grapillon

spectateurs ! « Les invités surprise » ont accompagné les bénévoles dans la distribution de dépliants, ce qui a facilité l'approche du grand public. Comme chaque année Sodexo nous a offert une pause gourmande, appréciée par l'ensemble des visiteurs ! Enfin de nombreuses personnalités politiques ont répondu présent à notre invitation, notamment : Thérèse Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon, Déléguée à l'Egalité Femmes-Hommes, aux Temps de la Ville et aux Handicaps, Thierry Philip, maire du 3^e arrdt., François Baraduc, Vice-président du Conseil Général, Michel Terrot, Député du Rhône, Philippe Cochet, Député du Rhône, Marilyn Remer, Inspectrice d'académie et Marc Challeat, Secrétaire général pour les affaires régionales à la Préfecture de la région Rhône-Alpes, afin d'entendre les préoccupations communes des associations, au travers du Livre Blanc et nous les en remercions chaleureusement.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2012, pour la neuvième édition !

► Marie-Pierre Chavanne

Le grand public est venu à la rencontre de l'Adapei du Rhône et des 13 associations présentes à nos côtés : il a pu être accueilli et informé au stand "Accueil-information", découvrir les "métiers du médico social" et se laisser guider dans une "exposition" temporaire sur le thème de l'accessibilité à la cité. Bénévoles et professionnels étaient présents pour répondre à bon nombre de questionnements de familles. Plusieurs définitions pouvaient être lues sur la déficience intellectuelle, les troubles du comportement, l'autisme, le polyhandicap... afin de sensibiliser chaque visiteur sur notre présence, ce jour là, Place de

la République : elles recueillirent un vif intérêt ! Et chacun a pu laisser son empreinte sur la fresque collective guidée par la plasticienne Fabienne Amiel. Cette journée fut rythmée par la fanfare UPERCUT et la complicité de trois clowns "Les invités surprise" de la compagnie FENIX, qui ont su créer du lien entre tous les acteurs présents et le grand public : une énergie tonitruante et très communicative ! Les Tambas, batucada de l'IME Le Grapillon de l'association Le Bocage, ont cheminé de la Place des Cordeliers jusqu'à nous, Place de la République, entraînant sur leur passage de nombreux



UPERCUT, une fanfare lyonnaise, très talentueuse



Une passante attentive lors de la remise du dépliant



Capoeira, « Arte de Jogar »



Fabienne Amiel, plasticienne, guide les visiteurs



Thérèse Rabatel, François Baraduc, Marie-Laurence Madignier, Marc Challeat et Thierry Philip



Philippe Cochet & Michel Terrot Députés



Véronique Gallien, notre fidèle animatrice



Les invités surprise de la Cie Phénix ont su nous surprendre

EXTRAIT DU DISCOURS DE MARIE-LAURENCE MADIGNIER

Présidente de l'Adapei du Rhône



Aujourd'hui, il me revient de prendre la parole au nom de 14 associations dédiées à l'accueil et à l'accompagnement de plus de 7 000 enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap ou de déficience intellectuelle. Nos actions sont variées, complémentaires, faites de partenariats avec vous, élus et représentants d'organismes avec lesquels nous construisons un réseau qui puisse porter nos enfants, nos proches, pour une vie plus digne et plus citoyenne. Depuis un an, notre environnement institutionnel a beaucoup bougé, de nouvelles instances se mettent en place, les méthodes de travail changent, notamment avec les appels à projet qui bouleversent les modes d'élaboration des projets. Cela remet en cause aussi le fonctionnement de nos associations.

Des préoccupations majeures nous animent aujourd'hui. J'en développerai quatre :

1 - LA SCOLARISATION

Année après année, le nombre d'élèves scolarisés augmente significativement et c'est encourageant. Les parents y accordent une importance particulière, mais galèrent encore trop souvent pour concilier des logiques encore trop cloisonnées entre Éducation Nationale, Éducation spécialisée et médicosocial. Il faut multiplier les ponts entre ces logiques et assouplir des modalités de

financement. Il faut former, comme annoncé dans la 2^e conférence nationale du handicap, suffisamment d'auxiliaires à la vie sociale pour assurer un accompagnement individuel adapté. Il faut améliorer les orientations des MDPH concernant l'éducation, former les enseignants et sensibiliser les élèves pour favoriser un meilleur accueil à l'école.

2 - LE TRAVAIL EN MILIEU PROTÉGÉ

Après l'école, le travail en milieu protégé ou, de plus en plus lorsque c'est possible, en équipe accompagnée et plongée dans un milieu professionnel ordinaire. Ces établissements sont de véritables sas dans une démarche d'insertion accompagnée qui permette l'acceptation de la différence dans notre société. Ces ESAT ont subi les à-coups de la crise et ont su développer une activité commerciale qui honore les ouvriers qui y travaillent. Mais ceci n'est possible que si on maintient un accompagnement suffisamment sécurisant que la stagnation actuelle des budgets met en grande difficulté. C'est une grosse inquiétude pour nous tous aujourd'hui.

3 - L'ACCÈS AUX SOINS

Malgré toutes les recommandations officielles, malgré la conviction largement partagée qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'accès au soin reste compliqué.

- Compliqué d'identifier l'origine du mal et de la douleur chez des personnes dont l'expression est difficile.
- Compliqué de coordonner l'approche des soins faite en établissement et à la maison.
- Compliqué de trouver des professionnels de santé, médecins ou dentistes en ville, qui puissent recevoir longuement des personnes handicapées nécessitant une approche patiente, adaptée, et en conséquence des temps de consultation plus longs.

La prévention est primordiale.

4 - LE VIEILLISSEMENT

La durée de vie s'allonge pour chacun d'entre nous. C'est une chance pour les personnes handicapées, comme pour nous. Cela fait apparaître de nouvelles questions dont il faut inventer ensemble les réponses.

- Les parents vieillissent et disparaissent en laissant parfois brutalement leur enfant handicapé qui n'avait jamais quitté la maison. Comment vivre avec eux ce passage, ce deuil, cette révolution de leur mode de vie en soignant le plus possible la continuité de l'accompagnement.
- Les personnes handicapées atteignent des âges rarement connus antérieurement et il faut en découvrir les conséquences en termes de santé, de perte d'autonomie, de désir de vie qui les habite. Ce sont autant de sujets de recherche, de formation et d'information, de prévention et d'adaptation de nos solutions d'accueil.

Projetons-nous dans l'avenir pour connaître précisément les besoins de ces personnes et faire évoluer nos projets et nos solutions d'accompagnement pour éviter toute rupture brutale. Merci d'être avec nous. Vous avez compris que nous avons des idées et des forces à engager pour continuer à travailler avec vous.

Nous attendons que vous continuiez à nos côtés et par avance nous vous en remercions !

Je ne voudrais pas conclure sans souligner le travail fait par tous ces bénévoles, ces familles, et ces professionnels pour nous rassembler et les remercier tous de permettre une telle journée du handicap mental.

Merci à tous !



COMMISSION HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE

MALADIES RARES :
des nouvelles importantes

L'Alliance Maladies Rares vient d'éditer un guide pratique sur les maladies rares à destination des patients.

Ce guide pratique a pour objectif de fournir des éléments d'orientation sur :

- L'organisation de soins spécifiques aux maladies rares.
- Les aides et prestations dont peuvent bénéficier les malades et les familles.
- Les dispositifs d'information sur les maladies rares.

Il doit contribuer à ce que les personnes atteintes de maladies rares et leurs familles accèdent plus facilement aux services et dispositifs utiles et puissent enfin exercer leurs droits fondamentaux : accès aux soins et aux traitements, bien sûr, mais aussi à l'éducation, l'emploi, au logement, à la culture, aux loisirs, à une vie civique sociale et affective.

Ce guide est disponible dans les centres de références et les centres de compétences, auprès des associations membres de l'Alliance Maladies Rares. Il peut être consulté en ligne sur le site : Alliance Maladies Rares. L'Adapei du Rhône a fait l'acquisition de quelques guides. Ils peuvent être consultés au centre de documentation du Siège, le jeudi de 14h30 à 17h30.

PLAN NATIONAL MALADIES RARES

Le deuxième Plan national « Maladies Rares » a été validé. Une fondation de coopération scientifique pour les maladies rares et a été créée en septembre 2011.

Le comité de suivi et de prospective s'installe ; quelques actions phares :

- Mise en place d'une banque de données nationale ainsi qu'un groupe permanent en charge du suivi des centres de références, du redéploiement de leur financement en fonction des actions qu'ils mènent et de leur organisation en filières.
- Prise en charge de médicaments hors

AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).

- Poursuite de la production et de la diffusion des fiches et cartes d'urgence pour les maladies rares.
- La formation des paramédicaux.
- L'introduction de la nomenclature Orphanet dans le PNSI (programme de médicalisation des systèmes d'information).
- La production des PNDs (protocoles nationaux de diagnostic et de soins).
- L'organisation du séquençage Haut Débit pour le diagnostic des maladies rares.

MALADIES RARES INFO SERVICES
DU NOUVEAU : LE « T'CHAT MALADIES RARES »

Le premier lundi de chaque mois, de 18 h à 19 h, les internautes peuvent poser leurs questions en direct à l'équipe « Maladies Rares info services ». Chaque session porte sur un thème particulier. Pour les connaître, il suffit de consulter le site.

TÉLÉTHON

Le Téléthon relance son partenariat avec France Télévisions. Il aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. Le Téléthon réunit des millions de personnes autour du combat et du projet incarné par l'AFM pour mieux comprendre et guérir les maladies rares. Il a permis le financement de nombreux programmes de recherche en génétique. Il assure le financement de la newsletter du site Orphanet : Orphanews.

LA CONSULTATION DE GÉNÉTIQUE
LE CONSEIL GÉNÉTIQUE

Suite à la soirée d'information organisée par l'Association et animée par le Professeur P. Edery, la Commission vous proposera dans un prochain Bulletin, un dossier pour compléter votre information et prolonger votre réflexion. Il est toujours souhaitable de rechercher la cause exacte du handicap comme



l'illustre cet exemple. En avril dernier, L'Adapei du Mantois a organisé un colloque « La déficience intellectuelle face aux défis des neurosciences » voir à ce sujet l'article de la revue Vivre Ensemble de septembre 2011.

L'Adapei du Rhône était représentée à ce colloque. Les exposés des participants : généticiens, neuropsychologues, professionnels des sciences du langage et de l'éducation ont passionné le public.

La confrontation des expériences permet de définir pour chaque enfant la stratégie éducative la plus efficace. Sous l'impulsion du Docteur Broca, médecin coordonnateur de l'IME L'ENVOL (Adapei du Mantois), 56 enfants qui n'avaient pas de diagnostic précis ont été vus à la consultation de génétique du Pr Munich à l'hôpital Necker, le professeur était l'un des intervenants du colloque. Il en ressort que, pour tous les enfants exceptés six d'entre eux, des désordres cérébraux d'origine génétique sont en cause.

ADRESSES UTILES

- Centre de références des anomalies du développement et des syndromes malformatifs.

Coordinateur : Professeur P.EDERY.

Hôpital Femme Mère Enfant

59, bd Pinel 69500 Bron

T. 04 27 85 55 73 / T. 04 27 85 51 41

- Centre de références X fragile et autres déficiences mentales liées au chromosome X. Coordinateur : Professeur V.DES PORTES. T. 04 27 85 53 80

- Commission Handicap Mental et Génétique (Adapei du Rhône) T. 04 72 76 08 88 genetique@adapeidurhone.fr

- Maladies Rares Info Services

T. 08 10 63 19 20

- www.alliance-maladies-rares.org

- www.xtraordinaire.org

- www.valentin-apac.org

— Danièle Le Maire

► LOISIRS - ALOVA

ALOVA, ASSOCIATION DE LOISIRS ET VACANCES ADAPTÉS, son centre aéré d'été et ses autres activités Club « Activ'Eté » 2011 à Chassieu

L'Association ALOVA, Association de LOisirs et de Vacances Adaptés, a organisé son centre aéré d'été pour enfants et adolescents de 6/22 ans, atteints de handicap mental, en partenariat avec les CCAS des villes de Chassieu, Meyzieu, Genas, Décines, Bron et Saint-Bonnet-de-Mûre, Vaulx-en-Velin.



ALOVA ORGANISE AUSSI

Des week-ends de loisirs en région Rhône-Alpes/Auvergne pour adultes handicapés mentaux de bonne autonomie « Club Espace » et « Club Nature ».

Des samedis au CLE/Centre de Loisirs Éducatifs de la Doua à Villeurbanne pour enfants et jeunes adultes porteurs de troubles du comportement autistiques et autres « Club des Gones » et « Club des Grands Gones », hors périodes vacances scolaires.

— Sabah Casu



de la Ville de Chassieu, qui a pu recevoir les enfants à la cantine et dans leurs locaux pour toutes les activités... La collaboration de chaque mairie partenaire a permis d'offrir aux enfants les activités baignade, sport en salle, parc ombragé...; sortie en voile à la base nautique de Meyzieu, balade au parc de la Tête d'Or, le labyrinthe végétal à Pérourges...;

Virginie Violette, Mathieu Martineau, deux responsables de l'animation et une équipe composée de 7 animateurs, ont pu accueillir 12 enfants la première semaine du 18 au 22 juillet 2011 et 16 enfants la deuxième semaine du 25 au 29 juillet 2011. Le centre aéré aurait pu recevoir au maximum 18 enfants.

Cette équipe composée d'une majorité d'animateurs qui encadrent les enfants du Club des Gones tout au long de l'année scolaire, ont préparé un programme d'activités à la fois dynamique, ludique, sportif et culturel.

L'Association Alova et son conseil d'administration remercie particulièrement l'équipe du Groupe Scolaire Louis Pradel

RAPPEL

Tarif/paiement à la semaine : chaque mairie fixe le tarif applicable aux parents de sa commune, en fonction de sa politique sociale, et le plus souvent identique à celui des autres centres aérés de quartier. « Des loisirs comme tous les autres enfants des centres aérés avec des activités adaptées à chacun ! »

Nous remercions chaleureusement Anna, Audrey, Bertrand, Célia, Frédy, Houda, Justine, Matthieu, et Virginie qui ont encadré les enfants avec complicité, patience, vigilance, et dynamisme.

— Gilles Rech

Les programmes de la saison 2011-2012 sont à votre disposition.

Renseignez-vous auprès de Sabah Casu, Secrétaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin de 9 h à 12 h 30.

CONTACT

75, cours Albert Thomas
69447 Lyon CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88
F. 04 72 73 48 16
alova@adapeidurhone.fr



Guide DE L'ACTION ASSOCIATIVE



En cette période de rentrée, nous souhaitons vous présenter les principaux services de l'Action Associative, en espérant répondre au mieux à vos attentes.

HORAIRES

75, cours Albert Thomas
Lyon 3^e
Métro Sans-Souci
du lundi au jeudi
de 9h à 12h - 14h à 18h
et le vendredi de 9h à 12h
14h à 17h.
T. 04 72 76 08 88
F. 04 72 73 48 16
www.adapeidurhone.fr

★ **Eliane VIDAL (matin)**
Standard Accueil
T. 04 72 76 08 88

★ **Sabah CASU (après-midi)**
Standard Accueil — Secrétariat
T. 04 72 76 08 88

★ **Christine DEAL**
Secrétariat Action Associative
T. 04 72 76 08 70

★ **Sabah CASU**
Secrétariat Association ALOVA :
(Association de Loisirs et Vacances Adaptés) (matin de 9h à 12h30
lundi/mardi/jeudi/vendredi)
T. 04 72 76 08 88

★ **Laurence GAUTHIER**
Conseillère technique chargée
de l'Accueil des Familles
T. 04 72 76 08 88

★ **Directeur de l'Action Associative**
En cours de recrutement

★ **Marie-Pierre CHAVANNE**
Responsable de communication
T. 04 72 76 08 76
P. 06 75 23 11 12

L'ACTION ASSOCIATIVE

★ MISSIONS DE RENÉE MERIAUX Vice-présidente à l'Action Associative

- Assiste et représente la Présidente sur les aspects associatifs et familiaux.
- Coordonne l'ensemble de l'Action Associative.
- Assure plus particulièrement la sensibilisation à l'accès aux soins et à la santé, la recherche des besoins des personnes en situation de handicap mental et leurs familles, ainsi que l'animation des CVS.

CONTACTS

RENÉE MERIAUX
T. 04 78 48 03 27
rmeriaux@orange.fr

★ MISSIONS DE BRUNO LE MAIRE Secrétaire Général

- Veille à la bonne application des Statuts, des règles existantes de fonctionnement de l'Association, à leur définition lorsque cela s'avère nécessaire et à leur évolution, en fonction des souhaits exprimés par les différentes structures ou des lacunes constatées.
- Veille au bon fonctionnement des instances de la vie associative dans l'esprit de la politique définie par l'Association.
- Veille à l'organisation et au suivi des réunions statutaires de l'Association :
 - Bureau,
 - Conseil d'administration,
 - Assemblée générale ordinaire annuelle,
 - Assemblée générale extraordinaire.
 - Services proposés aux familles.

CONTACTS

BRUNO LE MAIRE
T. 04 72 57 59 02
blemaire@adapeidurhone.fr

★ COMMISSION AUTISME

La Commission Autisme réunit tous les deux mois, parents et professionnels pour évoquer les différents points qui paraissent devoir retenir l'attention d'une association de parents : information sur les colloques et les sessions de formations consacrés à l'autisme, sur les publications et particulièrement sur l'évolution des approches éducatives. Concernant l'ADAPEI, mise en commun des actions éducatives réussies afin de pouvoir être utilisées par d'autres établissements ; contribution aux programmes des colloques organisés sur l'autisme par l'ADAPEI.

CONTACT : JEAN CLAUDE RIVARD
jeanclauderivard@hotmail.fr

★ COMMISSION FRATRIE ADULTES

Cette commission existe depuis 4 ans. Elle est animée par Pascale Bernard. C'est un lieu d'échange et de communication pour les frères et sœurs de personnes déficientes intellectuelles. Deux à trois fois par an, nous organisons des rencontres autour de thèmes qui peuvent préoccuper les frères et sœurs (*la tutelle, l'accueil en foyer, la relation avec la sœur ou le frère handicapés, etc.*) L'année 2011 a vu arriver de nouveaux frères et sœurs. C'est un encouragement à continuer cette commission. Cette année, nous avons réalisé une affiche fratrie-adulte et une affiche fratrie-enfant. Ces affiches, qui seront distribuées largement dans les établissements ont pour but d'amener d'autres frères et sœurs à venir partager nos rencontres « Fratrie Jeune » et « Fratrie Adulte ». Nous avons pour projet de faire des choses plus concrètes : par exemple, inviter des frères et sœurs adultes à venir témoigner et échanger avec la « Fratrie Jeunes » lors de leur rencontre.

CONTACT : PASCALE LACOUR
lacourpascale@hotmail.com

★ COMMISSION JEUNES FAMILLES ET FRÈRES ET SŒURS

Deux samedis matin les familles se retrouvent sur un même lieu mais avec des activités différentes : Les parents pour une rencontre sur un thème. Les jeunes frères et sœurs (moins de 18 ans) pour un temps d'échange. Les enfants porteurs de handicap autour de jeux accompagné par des jeunes encadrants ALOVA.

CONTACT :
PASCALE LACOUR ET CATHERINE MOREY
lacourpascale@hotmail.com
morey.catherine@wanadoo.fr

★ COMMISSION HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE

Ses objectifs sont :

- Être un lien entre les familles dont l'enfant est atteint d'un handicap rare ou d'origine génétique pour se connaître, confronter leurs expériences, suivre le parcours médical et éducatif de cet enfant.
- Permettre aux familles dans l'ignorance de la cause du handicap de leur enfant de s'informer sur les techniques de diagnostic les plus récentes et d'évaluer les enjeux d'une telle démarche loin d'être facile.
- Encourager les établissements où tous ces handicaps sont déjà présents à conseiller aux familles de procéder à de nouvelles recherches pour connaître le diagnostic.

CONTACT : DANIELLE LE MAIRE
T. 04 78 33 21 01
genetique@adapeidurhone.fr

★ COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Ses objectifs sont :

Respect et application de la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pour permettre à toute personne handicapée mentale d'être un citoyen à part entière, et de mettre en valeur la qualité des rapports humains entre la personne handicapée

et la personne accueillante. Pour ce faire, organisation de sessions de sensibilisation et de formation, car de nombreux domaines restent à couvrir : accès aux transports, aux bâtiments publics ou privés, à tout événement ou lieu culturel, accès à tout événement ou lieu sportif, sans oublier l'accès aux commerces, aux loisirs, aux voyages, etc... L'accès à la scolarisation est à charge de la Commission « Sensibilisation Scolarisation ».

CONTACT : BRUNO LE MAIRE
T. 04 72 76 08 88
commission-accessibilite@adapeidurhone.fr

★ AIDE JURIDIQUE ET PATRIMONIALE

Un service rendu aux familles pour les renseigner et les aider sur les questions juridiques (mesures de protection des majeurs), les assurances-vie, les successions, les pensions, et les questions patrimoniales.

CONTACT : SUR RENDEZ-VOUS
T. 04 72 76 08 88
blemaire@adapeidurhone.fr

★ CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale prend en compte la gestion des besoins sociaux de la commune, le représentant de l'Adapei du Rhône y remplit plusieurs rôles :

- Vigilance quant à la place réservée aux personnes handicapées mentales concernant les équipements ou les services proposés par la commune ; (ex. appuyer, conformément à la Loi, la création d'une commission d'accessibilité).
- Initiateur d'actions nouvelles : (ex. suggérer une semaine de loisirs pour adolescents handicapés mentaux, organiser une journée grand public sur le handicap etc).
- & informateur : pour renseigner sur les droits souvent méconnus (droit des personnes, mesures de protection juridique).

En résumé, sa présence doit permettre à toute Personne Handicapée mentale d'être reconnue comme un citoyen à part entière.

CONTACT : SUR RENDEZ-VOUS
T. 04 72 76 08 88
contact@adapeidurhone.fr

★ FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

Notre Association siège au Conseil d'administration de cette Fédération. Une rencontre des professionnels et des bénévoles des Centres Sociaux avec l'Adapei du Rhône a mis en évidence les expériences réalisées pour l'accueil des Personnes Handicapées Mentales dans les différents centres et les difficultés qui persistent lors de l'accueil ; l'Adapei du Rhône est disponible pour vous aider dans les difficultés que vous pouvez rencontrer.

CONTACT : DANIELLE LE MAIRE
b.lemaire@numericable.com

★ COMMISSIONS COMMUNALES OU INTERCOMMUNALES D'ACCESSIBILITÉ

Tous les membres de la Commission d'Accessibilité représentent l'Adapei du Rhône dans l'une ou l'autre de ces commissions ; leur présence, aux côtés d'autres Associations représentant les personnes handicapées, permet de faire reconnaître le handicap mental dans ces instances et sensibiliser les personnels de ces communes à être plus accueillants et plus respectueux à l'égard des personnes en difficulté.

CONTACT : BRUNO LE MAIRE
T. 04 72 76 08 88
commission-accessibilite@adapeidurhone.fr



★ COMMISSION ANIMATION FESTIVE

Organise, tout au long de l'année, des après-midis ou des soirées festives pour les Personnes Handicapées Mentales et leurs familles (Soirée Choucroute, Bal costumé, etc)

Fonctionnement

- Équipe de parents et d'amis : 40 permanents et d'une vingtaine de personnes (aides occasionnelles).

COORDINATEUR : SERGE GIRAUD
T. 04 72 02 72 19
giraudserge@free.fr
CONTACT : CHRISTINE DEAL
T. 04 72 76 08 70
cdeal@adapeidurhone.fr

★ L'ACTION FAMILIALE

En lien avec le Directeur de l'Action Associative :

- Coordonne « l'Espace rencontre » au siège de l'ADAPEI.
- Anime la commission « Accueil Écoute Soutien » en collaboration avec Laurence GAUTHIER.
- Participe aux soirées thématiques « le handicap parlons en ensemble » avec une psychologue.

CONTACT : CATHERINE MOREY
En charge de l'Action Familiale
T. 04 72 76 08 88
morey.catherine@wanadoo.fr

★ ACCUEIL, ÉCOUTE, SOUTIEN DES FAMILLES

Information et Conseils aux Parents sur :

- Droits des Personnes Handicapées
- Démarches juridiques.
- Solutions d'accueil adaptées dans des Établissements ou Services.
- Loisirs, vacances.

CONTACT : SUR RENDEZ-VOUS
LAURENCE GAUTHIER
Conseillère technique
T. 04 72 76 08 88
lgauthier@adapeidurhone.fr



★ SERVICES PROPOSÉS PAR ALOVA AUX ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES HANDICAPÉS MENTAUX



CLUB NATURE - CLUB ESPACE

2 groupes de 30 à 40 participants
Martine Chatelain

• ACCUEIL

Des adultes handicapés mentaux de bonne autonomie de plus de 18 ans.

• FONCTIONNEMENT

6 week-ends par groupe d'octobre à juin/ hors périodes vacances scolaires.

• LIEU

Région Rhône-Alpes/Auvergne et dans le sud en juin pour un long week-end.

• ACTIVITÉS

Visites artisanales, balades, découvertes, baignade, gym douce, ateliers peintures/ théâtre, volley, foot, ping-pong, billard... relèvent toutes du milieu ordinaire.

• ENCADREMENT

Assuré par 2 animateurs salariés-Responsable d'Animation accompagnés d'une trentaine d'animateurs bénévoles très dévoués, étudiants/ jeunes travailleurs, 18/30 ans. 1 animateur pour 3 adultes.

CLUB ACTIV'ÉTÉ

Groupe d'environ 12 à 18 enfants/ Adolescents répartis sur 4 groupes
Gilles Rech

• ACCUEIL

Des enfants et jeunes adultes handicapés mentaux porteurs de troubles du comportement autistiques et autres, de 6 à 25 ans.

• FONCTIONNEMENT

Centre aéré qui fonctionne les deux dernières semaines du mois de juillet exceptionnellement pendant les vacances scolaire.

• LIEU

Dans les locaux du groupe scolaire Louis Pradel à Chassieu en Partenariat avec les Mairies de Chassieu, Meyzieu, Décines, Genas, Bron, Vaulx-en-Velin et Saint-Bonnet-de-Mûre.

• ACTIVITÉS

Visites et découverte de la nature, balades, baignade en piscine, ateliers cuisine, peintures,... voile, foot, escalade, toutes les activités proposées sont adaptées à chaque enfant.

• ENCADREMENT

Assuré par 2 animateurs Responsables d'Animation accompagnés de 6 à 8 animateurs tous salariés en Contrat d'Engagement Éducatif. 2 animateurs pour 3 enfants.

CLUB DES GONES

Groupe d'environ 27 enfants répartis sur 4 groupes
Gilles Rech / Laurence Auteuil

• ACCUEIL

Des enfants handicapés mentaux souffrant de troubles du comportement autistiques et autres de 6 à 18 ans.

• FONCTIONNEMENT

14 samedis d'octobre à juin, soit 1 ou 2 samedis par mois, de 13h30 à 17h30.

• LIEU

Au CLE – Centre de Loisirs Éducatifs – sur le domaine scientifique de la Doua à Villeurbanne.

• ACTIVITÉS

Aire de jeux sécurisée, à proximité de terrains de sport, balades au parc de la Tête d'Or, poney, visite de ferme pédagogique... Activités manuelles : dessin, peinture, modelage, cuisine, confections diverses, 2 journées entières à la neige ou visite découverte.

• ENCADREMENT

Assuré par 2 responsables d'animation et une quinzaine d'animateurs tous salariés en Contrat d'Engagement Éducatif. 2 animateurs pour 3 enfants.

CLUB GRANDS GONES

Groupe d'environ 20 jeunes adultes répartis sur 4 groupes
Gilles Arnaud

• ACCUEIL

Des jeunes adultes handicapés mentaux souffrant de troubles du comportement autistiques et autres de plus de 18 ans.

• FONCTIONNEMENT

8 samedis d'octobre à juin, soit 1 samedi par mois de 10h à 17h30 et 1 week-end en juin.

• LIEU

Au CLE – Centre de Loisirs Éducatifs – sur le domaine scientifique de la Doua à Villeurbanne.

• ACTIVITÉS

Parcours sportif, terrains de sport à proximité, balades en Rosalie au parc de la Tête d'Or, visite de ferme pédagogique, sortie à la neige... Ateliers : peinture, modelage, cuisine, confections diverses...

• ENCADREMENT

Assuré par 1 Responsable d'Animation accompagné de 10 à 12 d'animateurs tous salariés en Contrat d'Engagement Éducatif. 2 animateurs pour 3 enfants.

★ LES REPRÉSENTATIONS AUPRÈS D'AUTRES ASSOCIATIONS

• ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)

BRUNO LE MAIRE

04 72 76 08 88

blemaire@adapeidurhone.fr

• ARHM (Association du Rhône par l'Hygiène Mentale)

RENÉE MERIAUX

04 78 48 03 27

r.meriaux@orange.fr

• HANDI LYON RHÔNE

STÉPHANE JACCON

04 78 64 68 26

stephane.jaccon@wanadoo.fr

• HANDISCOL

COLETTE ISLER

04 78 36 03 92

coletteisler@orange.fr

• LA COURTE ÉCHELLE

COLETTE ISLER

04 78 36 03 92

coletteisler@orange.fr

BRIGITTE CONFORT

04 72 30 76 20

brigitte.confort@wanadoo.fr

• UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

BRUNO LE MAIRE

04 72 76 08 88

blemaire@adapeidurhone.fr

★ CENTRE DE DOCUMENTATION

Situé dans l'Espace Rencontres, le Centre de documentation vous accueille dans un cadre convivial. Vous pourrez trouver de nombreux documents spécialisés traitant du handicap en général, ou d'autres aspects plus spécifiques.

En parcourant nos rayons, vous découvrirez des ouvrages sur la personne handicapée mentale, de l'enfance à l'âge adulte, sur la famille, la fratrie, les soins et l'accompagnement.

Nous pouvons également vous documenter sur les différents types de handicaps et la législation mise en place autour de toute personne en situation de handicap. Nous disposons en plus des livres, de revues et vidéos donnant des explications claires sur différentes problématiques. Alors, n'hésitez plus à venir nous rendre visite ! L'Adapei du Rhône est membre du Rédoc (Réseau documentaire sur le handicap).

CONTACT

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

PASCALE, NORA ET NADIA

T. 04 78 76 08 88

Jeudi après-midi de 14h30 à 17h30

www.adapeidurhone.fr

(rubrique bibliothèque, pour consulter notre catalogue.)

SUR RENDEZ-VOUS : PASCALE RISI

T. 04 72 36 07 93

bibliotheque@adapeidurhone.fr

★ MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

(MDPH) Pour vous accueillir et vous accompagner dans toutes vos démarches.

N° VERT : 0 800 869 869

Numéro gratuit et accessible

Tous les jours de 8h30 à 17h

handicap@rhone.fr

LES MAISONS DU RHÔNE

Les Maisons du Rhône sont présentes dans chaque canton pour mener l'ensemble de vos démarches concernant les problématiques du handicap :

- Vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches.
- Vous remettre un dossier de demande de compensation (nouveaux formulaires).
- Vous aider à formuler votre demande. Des équipes pluridisciplinaires (administratives, médicale, sociale et familiale), spécialement formées à l'approche du handicap, élaboreront votre plan de compensation du handicap par l'évaluation de vos besoins, sur la base de votre projet de vie.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées assure la coordination des différentes équipes et assure la mise en place d'un partenariat avec les acteurs du secteur. Elle accueille la nouvelle Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) qui est désormais chargée de l'attribution des prestations et des aides (elle remplace la CDES et la COTOREP)

PROJET DE VIE

Un groupe de parents est à votre disposition sur rendez-vous au Siège, pour aider les personnes handicapées Mentales, et/ou leurs familles, à remplir la page si importante « Projet de Vie » incluse dans le dossier MDPH, lors d'une demande d'orientation ou de Prestation de Compensation (PCH).

CONTACT : SUR RENDEZ-VOUS

T. 04 72 76 08 88

accueil-familles@adapeidurhone.fr

PARTIR EN VACANCES

Mission

- Informer les familles sur les lieux de séjours adaptés pour enfants et adultes.
- Attribuer une aide individuelle à toute personne handicapée adhérente à l'association.
- Administrateur du conseil National des Loisirs et du Tourisme. Adaptés (CNLTA), pour effectuer une mission de contrôle des séjours auprès des organismes de vacances adhérents et participer aux actions menées dans le domaine de la réglementation et de la formation en partenariat avec les pouvoirs publics, les associations d'Usagers et les organismes de séjours adhérents.

CONTACT : SUR RENDEZ-VOUS

VICTOR BERARD, Président

T. 04 78 24 33 32

berard.victor@wanadoo.fr

alova@adapeidurhone.fr

SECRÉTARIAT ET INSCRIPTIONS

SABAH CASU

T. 04 72 76 08 88

Le matin de 9h à 12h30,

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.



**PENSEZ À NOS ANNONCEURS
POUR VOS ACHATS**



**PARTENAIRES
ADAPEI DU RHÔNE**

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
RÉSEAUX INFORMATIQUES
INSTALLATIONS VIDEO SURVEILLANCE

TÉL. : 04 72 79 43 05 - FAX : 04 72 79 43 06



TAILLE ET SOINS DES ARBRES - ABATTAGES DIFFICILES
Dominique ROYER 169 impasse des Oncins
69210 ST-GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE



Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - www.htvs.fr



Isolation Thermique et Acoustique
Remplacement de fenêtre

dépannage
24/24

Magasin : 58-60, rue de Marseille - 69007 LYON - Tél. 04 78 72 22 66 - Télécopie : 04 72 73 08 64



325, rue J.-L. Jacquemaire - Z.I. Portuaire - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 98 20 - Fax : 04 74 02 98 21 - Siège Social : 414, av de la plage - B.P. 119 - 69654 Villefranche cedex



Dalkia Centre Méditerranée

« Le Laser » - 184 cours Lafayette
69441 Lyon Cedex 03
Tél. 04 72 35 66 68 / Fax 04 72 35 66 01

► SCOLARISATION

RÉUSSIR L'INCLUSION EN « CLASSE ORDINAIRE » *nous avons besoin de vous !*



En ce début de rentrée scolaire nous constatons que le nombre d'élèves, en situation de handicap, accueillis en milieu ordinaire ne fait que progresser ; avec notamment un fort développement des élèves en ULIS et en lycées professionnels.

Nous avons déjà été sollicité par de nombreuses écoles pour des interventions de sensibilisation au sein de leur établissement dans le souci de les accueillir au mieux.

Nous devons faire connaître le handicap mental, en parler, afin de faciliter et de réussir l'inclusion en milieu ordinaire.

Afin de respecter nos engagements et de satisfaire nos demandes nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de notre commission sensibilisation/scolarisation.

Vous ne serez pas seul nous sommes une équipe "expérimentée" qui ne demande qu'à s'enrichir afin de pouvoir répondre à des sollicitations de plus en plus nombreuses.



Si vous êtes intéressés
ou si vous désirez plus
de précisions vous pouvez
contacter :

→ **BRIGITTE CONFORT**
P. 06 81 50 06 29
brigitte.confort@wanadoo.fr

→ **CHRISTEL DUPONT**
christeldupont@orange.fr

→ **NATHALIE REYNAUD**
P. 06 81 46 09 01
nathalie.bramet@orange.fr

► GRANDIR

L'ÉCOLE : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Rentrée scolaire en milieu ordinaire ou en IME : quelle différence ?

La rentrée scolaire est un temps fort pour les familles et les enfants : il faut reprendre le chemin de l'école, le rythme d'une journée bien structurée.



Nous sommes allés à la rencontre des enfants de l'IME Perce Neige afin de voir comment ils vivaient cette rentrée scolaire. Comme tout enfant, il y a un mélange de sentiments : le plaisir de retrouver ses camarades de classes qu'ils ont souvent pas ou peu côtoyé durant les grandes vacances scolaires, mais aussi une certaine appréhension à savoir quel instituteur ils auront cette année, quels projets va leur proposer l'IME... ? Tout d'abord, nous avons été très surpris de l'ambiance studieuse qui règne dans chacune des classes de l'IME : il est vrai que les enfants ont la chance d'être dans des classes à faible effectif : jusqu'à 12 élèves maximum. Ils sont attentifs et très respectueux vis-à-vis de l'enseignant.



Les élèves ont de 6 à 12 heures de cours par semaine, soit une moyenne de 10 heures par semaine. Les classes sont définies par tranche d'âge ainsi les enfants retrouvent leurs camarades ayant des centres d'intérêts communs. Les quatre enseignants de l'IME Perce Neige privilégient cette organisation, ils doivent donc gérer des classes avec différents niveaux. 51 enfants sont scolarisés à l'IME Perce Neige, chacun bénéficie d'une prise en charge individualisée autour du programme de l'éducation nationale : socle commun de référence. L'IME développe des projets de « Découverte sur le monde », cette année les classes étudieront la forêt, les arbres, et aborderons l'écologie. Les enfants se rendent à la bibliothèque et participent à des concours nationaux de l'éducation nationale, comme le « concours des incorruptibles ». Le temps scolaire est complété par des activités telles que la cuisine, la couture, l'apprentissage bois, les espaces verts, des activités manuelles, et des activités sportives. Et surtout, l'IME Perce Neige a une activité fédératrice, quelque soit l'âge et le niveau scolaire de l'enfant : la chorale ! prochaine représentation le 30 novembre, cf. rubrique « Actualités » -.

L'équipe d'enseignants insiste beaucoup sur le travail pluridisciplinaire entre eux et l'équipe éducative autour du projet de chaque enfant ou adolescent : ils sont complémentaires et ne pourraient travailler seul. Nous vous invitons à visiter leur blog, où leurs projets, leurs sorties, leur vie de classe est très bien explicités : www.imeperceneige.blogspot.com

► Marie-Pierre Chavanne



► INNOVATION

HANDIRHÔNE SERVICES

Création d'un Pôle de Ressources et Observatoire Local

HandiRhône Services est une structure de soutien et d'accompagnement aux Services à la Personne et aux Personnes en Situation de Handicap qui regroupe les acteurs du handicap sur le département du Rhône. Cinq associations fondatrices ont créé HandiRhône Services : l'ADAPEI du Rhône, l'ALGED, l'ARIMC, l'APF et l'association GRIM, depuis le 30 juillet 2010, rejoints par d'autres associations en 2011

POURQUOI ?

Toute personne en situation de handicap, quels que soient la nature de son handicap, ses ressources et son lieu de résidence, doit pouvoir accéder à une offre plurielle et coordonnée de services (aide humaine, travaux ménagers, garde d'enfants, soutien scolaire...). De leur côté, les acteurs du monde du handicap se sont structurés autour d'une enseigne appelée Handéo et ont créé un label qualité, Cap'Handéo, fondé sur un référentiel qui garantit des services sécurisés et adaptés aux différentes situations de handicap. C'est pour que l'offre des uns rejoigne la demande des autres, que HandiRhône Services a été fondé.

OBJECTIF ?

La vocation sur le plan local de HandiRhône Services est de :

- Donner de la lisibilité à l'offre de services ;
- Faire connaître - et reconnaître - les attentes et besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ;
- Garantir le professionnalisme des services ;
- Former les personnels ;
- Sécuriser les interventions ;
- Adapter les services ;

COMMENT ?

La plate-forme HandiRhône Services s'est fixée quatre missions :

- Mettre en place sur le département du Rhône un observatoire des besoins en services d'aide à la personne en situation de handicap, avec, en parallèle une analyse de l'offre de services
- Constituer un centre de Ressources - Évaluation & Conseil & Formation,

et apporter son expertise en matière d'aide à la personne sur les spécificités du handicap

- Organiser la formation des intervenants
- Instruire la demande de labellisation « HANDEO » en adéquation avec le référentiel Qualité adapté aux spécificités des besoins des personnes handicapées.

OBSERVATOIRE ET ENVIRONNEMENT

HandiRhône Services engage un travail d'observation des besoins non ou mal couverts et des attentes spécifiques des personnes en situation de handicap ainsi qu'une analyse précise de l'offre de services et des financements.

Pour cela, elle s'appuiera sur les observations recueillies au sein de chaque association, consolidées et complétées par le travail de l'équipe HandiRhône-Services.

CENTRE RESSOURCES

HandiRhône Services souhaite mettre toutes ses compétences à disposition des acteurs politiques et des prestataires des services à la personne :

- Connaissance des publics et de leurs besoins ;
- Connaissance des acteurs ;
- Connaissance des problématiques spécifiques en termes d'intervention et de prise en charge : spécificité des prestations et impacts sur les coûts.

Pour cela, elle s'appuiera sur les compétences acquises au sein de chaque association, sur les difficultés et attentes recensées auprès des personnes que chacune accompagne selon leurs domaines d'interventions : handicap mental, handicap physique, handicap neuromoteur, handicap psychique etc.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

HandiRhône Services proposera des sessions de formations :

- Prêt et formation à l'utilisation des outils techniques utilisés par les associations (dvd, picto techniques etc.).
- Modules transversaux de formations spécifiques par type de handicaps avec un positionnement sur le respect de la personne, les droits de l'usager, les aspects techniques, etc.
- Stages de formation en établissements : par la spécificité de ses membres fondateurs HandiRhône Services proposera des formations au sein des établissements

Pour cela, elle s'appuiera sur les structures de chaque association et les outils qu'elles ont pu développer pour asseoir leur expertise.

Labellisation en partenariat avec Handéo. HandiRhône Services est le partenaire départemental de l'enseigne Handéo. Tous les prestataires agréés qui auront signé la charte qualité HANDEO s'engagent, entre autres, à adapter chaque prestation en fonction du type de handicap. HandiRhône Services accompagne HANDEO dans cette démarche et dans sa pérennité.

HandiRhône Services apportera son aide aux structures pour la labellisation HANDEO : Information sur la charte HANDEO, aide dans leur démarche de référencement, maintien de la labellisation. HandiRhône Services : une organisation au service de la personne en situation de handicap.

Contact HANDIRHÔNE SERVICES

Véronique SAUZON - Chargée de mission
T. 06 07 48 26 55
contact@handirhoneservices.org



► RÉFLEXION

À LA CROISÉE DES REGARDS SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Nous avons souhaité revenir sur le colloque organisé le 23 septembre 2011 à Thizy sur le thème de la douleur. À cette occasion, plusieurs médecins se sont exprimés.



« Toute personne
a le droit de recevoir
des soins visant
à soulager sa douleur.
Celle-ci doit être
en toute circonstance
prévenue, évaluée,
prise en compte
et traitée. »

[Code de la santé publique]

BASE PHYSIOLOGIQUE DE LA DOULEUR

par Jean Claude DUGAIT, gériatre

Après avoir cité la définition de la douleur c'est-à-dire une expérience sensorielle et émotionnelle, désagréable, associée à une lésion tissulaire réelle, ou potentielle ou décrite dans des termes évoquant une telle lésion, l'intervenant décrit :

► **Expérience sensorielle** : localisation de la douleur (où avez-vous mal ?), type (brûlure, picotements, etc.), intensité (échelles d'évaluation)

► **Expérience émotionnelle** : ne pas séparer douleur physique de la douleur psychique : le psychisme pouvant interférer dans un sens positif ou négatif.

Il faut savoir que la plainte douloureuse peut devenir un mode de communication avec l'entourage qui peut rejeter, ou exagérer son attention et sa sollicitude.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DOULEUR

► **La douleur aiguë (transitoire)** : utile car c'est un vrai signal d'alerte...

► **La douleur chronique (durée supérieure 3 mois à 6 mois)** : mécanisme plurifactoriel c'est-à-dire intervention de facteurs somatiques, psychiques, et sociaux.

Le docteur DUGAIT détaille pour chaque type de douleurs : le niveau séméiologique, la composante affective, le langage et l'objectif thérapeutique.

Il différencie également

► **une douleur nociceptive**, c'est-à-dire identifiée (traumatismes, inflammations, arthrose, infections...),

► **d'une douleur neuropathique** (dysfonctionnement du système nerveux).

Il attire l'attention sur une sensibilité à la morphine qui peut être très variable selon que la nature de la douleur est nociceptive ou neuropathique.

DOULEUR ET HANDICAP

par P. BERNARD, gérontologue

La douleur est un signe d'alarme ; dès qu'elle se chronicise, il faut la faire disparaître.

En terme de douleur, le médecin est là en technicien, mais il n'est pas surpuissant et il y a nécessité de former une équipe partenariale avec familles et professionnels.

Le traitement de la douleur c'est une équipe d'intervenants (AMP, infirmière, éducateurs, médecins, psychologue, kiné, famille, tous formés à écouter le patient, à retransmettre les informations, et à utiliser des outils communs.

La douleur peut revêtir des masques trompeurs, ou être ressentie de manière différente par les personnes porteuses d'un handicap mental, d'où l'importance d'ÉVALUER DE LA DOULEUR pour valider l'efficacité d'un traitement au travers de différents outils :

► **Pour des douleurs exprimées** : il existe des outils d'autoévaluation tels EVA

(Echelle Visuelle Analogique) qui permet de quantifier la douleur exprimée (Dessin contraint, QDSA : questionnaire douleurs Saint Antoine avec des critères sensoriels et des critères affectifs).

► **Pour des personnes ne pouvant communiquer**, il existe un outil d'hétéroévaluation (DOLOPLUS 2), qui est une échelle d'évaluation comportementale de la douleur pour personnes âgées, ou en situation de handicap, ou avec des troubles de la communication verbale. Ce sont des fiches d'observations portant sur des items :

► **Somatiques** (plaintes, mimiques, sommeil...)

► **Psychomoteurs** (toilette, habillage, mouvements...)

► **Psychosociaux** (communication, vie sociale, troubles du comportement)

En tout état de cause il y a nécessité d'adaptation et d'individualisation des échelles ; il n'existe pas d'échelles pour tous.

Relevons l'importance fondamentale qu'est l'écoute et l'observation du malade au travers des aides soignants, du personnel éducatif, des auxiliaires de vie, etc. ; s'agissant du personnel qui accompagne au quotidien et dans les gestes de la vie courante la personne souffrante, c'est lui qui est le mieux à même de collecter le plus d'informations concernant la douleur d'une personne, avec mise en place d'un cahier de liaison spécialement dédié à la douleur, car le témoignage de chacun est indispensable pour « bien traiter » la douleur.

TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Selon les types de douleurs (nociceptives, neurogènes, morales), la prise en charge est différente. Les douleurs mixtes sont fréquentes et nécessitent des associations médicamenteuses attentives et adaptées. Importance fondamentale de l'écoute, de l'observation et de l'évaluation de la douleur.

La prise en charge de la douleur doit être suffisante pour empêcher les complications et la perte d'autonomie des personnes souffrantes, mais aussi les complications pour l'entourage et les soi-

gnants. Il existe une stratégie par paliers préconisée par l'OMS, avec la nécessité d'évaluer, et de réévaluer.

Prévenir les effets secondaires : la constipation toujours, mais aussi surveiller d'autres signes (sommolence, vomissements...)

Il faut traiter systématiquement, et non à la demande.

Il faut un suivi par une tierce personne (famille, infirmière...)

APPROCHE DE LA DOULEUR

par Jean-Marie QUERE, psychanalyste

Pour le psychanalyste, il n'y a pas de petite ou de grande douleur et ne pas vouloir considérer la nécessité impérieuse de son soulagement serait le signe d'un jeu trouble mené avec les forces psychiques attaquant l'humain dans son essence, à savoir le sadisme, le masochisme et la perversion.

Quelle qu'elle soit, la douleur est à prendre au sérieux. La sensation douloureuse tarrade le corps, le dissociant de lui-même, jusqu'à rendre la vie quotidienne pénible, voire insupportable.

À celui qui est douloureux, il est difficile en effet de trouver les mots pour dire le mal. La douleur a ceci de particulier qu'elle nous extériorise de nous-mêmes. Tout comme l'enfant venant de se cogner sur la table, et à qui on demande où il a mal : montre le coin de la table.

Que nous tentions de la cacher, que nous nous plaignions ou que nous fassions en sorte que l'autre la comprenne sans qu'on ne dise rien, tout notre corps s'arc-boute sur la douleur. Une grimace qui déforme le visage, une sueur qui perle au front et rend les mains moites, un regard fébrile ou exorbité, une voix qui se brise, un cri qui nous échappe, la peau comme électrisée, une crispation de tout le corps. Il n'est pas possible, sauf à avoir le cœur sourd, de ne pas voir et entendre une douleur. Nécessairement, elle se manifeste.

« J'ai mal » arrivons-nous à dire parfois ; « J'ai mal » comme une parole adressée à l'autre sans autre attente qu'il entende que j'ai mal. Je suis toujours étonné de

voir la réaction des parents lorsque leur enfant se fait mal : « c'est rien, c'est pas grave ! » disent-ils dans la précipitation. Précipitation qui trahit cette volonté inconsciente que rien ne soit arrivé.

Ce n'est jamais rien d'avoir mal. Même si ce mal n'est qu'un tout petit bobo.

Le fait que la douleur doit être soulagée, indique qu'il n'est pas possible de l'éradiquer. Qu'on le veuille ou non, de la conception à la mort, elle est constitutive de la nature humaine. Et comme tout ce qui en est constitutif de l'homme, c'est-à-dire comme tout ce qu'il exprime, la douleur témoigne du désir.

Je crois que ce qui peut rendre fou, c'est de ne pas être entendu comme désirant d'une rencontre lorsque l'on souffre.

« Ce qu'elle m'avait dit, mais surtout l'attention qu'elle me portait, associée à un geste non calculé, non réductible à une quelconque technique de communication, m'avait fait sortir d'un chaos intérieur et d'une solitude, plus insupportables encore que la douleur. Elle m'avait parlé avec son cœur. »

C'est cela la guérison. C'est ce qui nous surprend, nous étonne, qu'on espère sans le savoir alors que notre douleur reste fixée sur autre chose.

La guérison peut ainsi être envisagée comme la remise en circulation du désir. En conclusion, nous citerons Descartes : il existe des douleurs avec maladies, des maladies sans douleurs, et des douleurs qui rendent encore plus malade.

Il faut croire les patients qui expriment la douleur...

ACTES DISPONIBLES AU CENTRE
DE DOCUMENTATION/ESPACE RENCONTRES
au siège de l'Adapei du Rhône
jeudis 14 h/17 h

Christine DEAL
T. 04 72 76 08 88
cdeal@adapeidurhone

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : FOYER DE VIE LE VERGER

40 ANS ! LE FOYER LE VERGER, UN ÉTABLISSEMENT EN FÊTE !

Le 13 juillet 2011 s'est déroulée la fête annuelle du foyer le Verger. Une date exceptionnelle cette année, puisque furent célébrés les 40 ans d'une histoire qui perdure entre les résidents et les professionnels !



été empreinte de nostalgie lors de la projection d'une vidéo présentant des images du passé et de l'exposition de photos. La soirée s'est prolongée dans un climat festif, ponctuée par des spectacles, des danses réalisées par les résidents. Ce fut l'occasion de retrouvailles entre résidents d'hier et d'aujourd'hui, avec des amis et des familles.

Ce fut une bonne soirée, une grande fête d'anniversaire, marqué par Le gâteau. Les 40 bougies furent soufflées par les résidents et la directrice, comme tout bel anniversaire qui se doit.

Cette soirée a débuté par un apéritif en présence de M. Thollet, 1^{er} adjoint au maire de Caluire, P. Teboul, directeur général de l'association, B. Lemaire secrétaire Général de l'association, M. Matricon, directeur du Territoire Ouest lyonnais, Pierrette Cino, directrice du Verger, Jacqueline Gianquinto, représentante des familles et des bénévoles de l'association.

J.Gianquinto nous a fait revivre la création de l'établissement dans les années soixante, la mobilisation des parents et d'un groupe de personnes qui a permis l'achat de ce qui allait devenir le foyer « Le Verger », ancien pensionnat des Capucins. Le nom provient directement du « Verger » qui arborait le jardin autour des bâtiments.

P.Cino a fait mémoire de l'histoire du foyer, imprégnée de l'évolution de la société et en particulier de l'évolution des modalités d'accueil des personnes en situation de handicap. Ce fut le premier foyer d'hébergement ouvert par

l'Adapei du Rhône. Après avoir trouvé des solutions pour les enfants handicapés mentaux, l'association s'est préoccupée des adultes qu'ils étaient devenus. Pour le travail, les Ateliers Denis Cordonnier, premier CAT de France donnait l'exemple et ouvrait la voie aux CAT de la banlieue Lyonnaise.

Pour ses 40 ans, le foyer a fait peau neuve. En effet les travaux de réhabilitation sont presque terminés, ce qui a donné lieu à réorganiser les espaces de vie de manière plus adaptée aux besoins des résidents. Ces dernières années, le foyer a été traversé par de nombreux changements : des changements architecturaux, la refonte du projet d'établissement, la réorganisation de l'hébergement en unités de vie et la création d'un foyer de vie pour personnes vieillissantes. P.Cino a eu la responsabilité de la réhabilitation, depuis 2004.

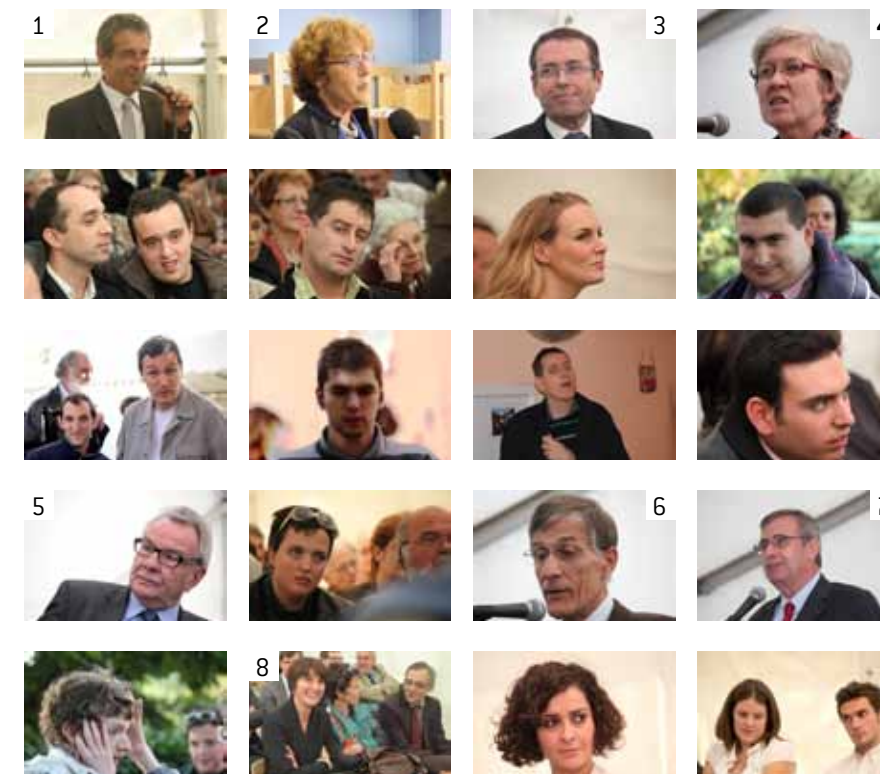
La fin des travaux de la cuisine centrale qui dessert l'ensemble des 3 établissements du site de Caluire est prévue pour le printemps 2012. La soirée a

► J. Duda, JM Balsemin, éducateurs



► INAUGURATION : CENTRE D'ACCUEIL MÉDICALISÉ > L'OMBELLE

L'OMBELLE, UNE STRUCTURE D'ACCUEIL NOVATRICE ET AMBITIEUSE



Jean Claude Rivard⁽³⁾ aujourd'hui Président d'Autisme Rhône rappela ces longues années et la pugnacité des parents qui l'accompagnaient, sa collaboration avec l'ADAPEI du Rhône dont la Présidente Marie Laurence Madignier⁽⁴⁾ en conclusion de son intervention affirma qu'il s'agissait là d'une « Om... belle réalisation ». Successivement Michel Terrot⁽⁵⁾ Député du Rhône, Michel Chapas⁽⁶⁾ Maire de Ste Foy, fier de ce nouveau Centre de Jour et des travaux entrepris à l'Orée des Balmes dans sa commune.

Et François Baraduc⁽⁷⁾ représentant le Président Michel Mercier concluait en se félicitant que le département soit ainsi et de telle manière fortement engagé dans la politique sociale vers les personnes handicapées grâce aux contribuables rhodaniens.

«L'autisme : ce n'est pas ce que nous avons, c'est ce que nous sommes»
Brigitte Harrison

Tous ces moments de partage, moments de découverte, moments de reconnaissance, moments de fête, moments de gourmandise furent autant de moments agréables ajoutés pour rendre à cette belle après-midi d'automne tout le sens que chacun souhaitait apporter afin que l'inauguration de l'Ombelle soit une réussite et un souvenir heureux. Chacun s'est employé.

L'équipe d'accompagnants autour de Christian Odin Directeur⁽¹⁾ et Nicole Mathieu Chef de service⁽²⁾ pour témoigner après une vingtaine de mois, de la pertinence d'une telle structure d'accueil où la mission qui consiste à aider ces jeunes adultes à se socialiser, à mieux communiquer, à augmenter leur autonomie au quotidien en s'insérant dans la cité est difficile, ambitieuse, mais ô combien profitable pour tous.

Les parents et amis autour des résidents, intéressés par l'aspect innovant des méthodes de soutien en appui sur l'éducation structurée et tous ses atouts pour mieux accompagner à travers des activités de bien-être, d'éveil sensoriel, de sport, d'esthétique, pour mieux accompagner dans les apprentissages de la vie quotidienne autour des activités cuisine, jardin, linge, courses, travail sur table etc.

Les invités officiels qui par leurs propos choisis ont su mettre l'accent sur la persévérance des premiers acteurs d'« À deux mains » qui face à l'adversité n'ont jamais faibli.

De nombreuses années d'actions dans le milieu local, la sphère médico-sociale, afin d'obtenir le précieux agrément nourri des financements du Conseil Général et de l'Agence Régionale de Santé.

Nous avons également salué Jean-Paul Delorme Conseiller Général du canton de Sainte-Foy, Mmes Chavagneux et Vidal de la Blache Inspectrices de l'ARS⁽⁸⁾, Mme Le Docteur Pillon, M. le Docteur Botta, de nombreux administrateurs d'Autisme Rhône et de l'ADAPEI, avec son Directeur Général Prosper Teboul⁽⁹⁾ et Mme Dumas Directrice Financière ainsi que des Présidents et Directeurs d'associations amies. Après-midi conclue dans le très beau parc du Carmel Saint-Joseph avec une pause douceur proposée par la SODEXO, par l'entremise de Messieurs Vallon, Brunbuisson et de Mme Tass fidèle à nos nombreuses manifestations où le petit plus de la gourmandise contribue toujours au plaisir des participants. Une après midi chaleureuse et fort bien réussie.

► Henri.P.Clerc
Past Président, Administrateur

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : MAS PAUL MERCIER

UN MARDI SOUS LES ARBRES

La fête s'est déroulée le mardi 28 juin dans une bonne ambiance, sous les arbres, avec musique et repas champêtre. La fête est toujours l'occasion de prolonger le lien. Les parents ont organisé un vide grenier qui a connu un grand succès. Une initiative à renouveler.

Un disc-jockey s'est « faufilé » sur le terrain pour le plus grand bonheur des résidents, des parents, des professionnels et des invités....

La MAS Paul Mercier continue la rénovation de son bâtiment, chambres, unités, couloirs, bureaux, salle de réunion, achats mobiliers avec réorganisation fonctionnelle du secrétariat et aménagement accueil familles.

Nous tenons à rappeler à notre bon souvenir la disparition cette année à l'âge de 97 ans d'Antoine Mercier père de Paul ... qui avec d'autres parents s'est engagé pour qu'existent aujourd'hui des structures spécialisées qui peuvent accueillir des adultes polyhandicapés.

À notre bon souvenir également la disparition cette année de Marie Dominique Peillon résidente de l'Unité Antilles à l'âge de 53 ans.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME LES COQUELICOTS

ESCALE À PARIS



Suite à une interview de Philippe Meunier, (député de la circonscription), pour notre journal de l'IME, nous avons été invités à visiter l'Assemblée Nationale.

Le groupe classe a effectué un séjour à Paris du 9 au 11 mai 2011, encadré par Frédéric l'enseignant spécialisé, Catherine et Marc éducateurs de l'IME.

Le 9 mai nous partons pour Paris en TGV à 14 heures Le train part à l'heure !

Les jeunes sont surpris par la vitesse du TGV (entre 200 et 300 km/h). Nous arrivons Gare de Lyon à Paris, deux heures après notre départ. Nous nous rendons à l'Auberge de jeunesse en bus. Ce qui nous permet d'avoir une première vue de Paris. Nous nous installons puis allons à la découverte du quartier avant le repas. Le soir après une bonne douche, nous nous retrouvons pour préparer la journée du lendemain.

Nous sommes attendus à 10 heures pour visiter l'Assemblée Nationale. Nous profitons du métro pour y aller. Un peu de culture ! L'Assemblée Nationale se situe dans le Palais Bourbon. Elle accueille 577 députés. Son travail est de voter les lois et de contrôler le gouvernement. Dans le lieu « Assemblée Nationale », il y a 6 bâtiments qui peuvent accueillir de 4000 à 10000 personnes par jour. Les réunions des députés sont gérées par le Président de l'Assemblée Nationale. Avant chaque

UN NOUVEL ESPACE DÉTENTE À LA MAS PAUL MERCIER

Née d'un projet soumis au fonds de solidarité de l'Adapei du Rhône et financé par ce dernier, nous sommes heureuses de vous annoncer l'ouverture d'une salle de relaxation se nommant "Espace Détente".

Inspirées de différents travaux (Marie-Thérèse ESNEAULT : aromacologue, Romola SABOURIN : pédagogie sensorielle) et du concept "snoezelen", nous offrons actuellement un nouvel espace de rencontre afin de valoriser la relation éducative entre résidents et accompagnants. Par le biais de la stimulation sensorielle (balancelle, matelas à eau, colonne à bulles, eaux florales, écoute musicale...), chacun pourra être en lien dans un lieu apaisant.

► Hélène Torino - Myriam Ladrrière,

réunion, le Président est accueilli par une haie de Gardes Républicains. Nous avons visité, les salons des Députés, l'hémicycle, la bibliothèque, la salle des 4 colonnes, la salle des pas-perdus, bref cela a été une très belle visite. Nous avons aussi rencontré M. Meunier pour le remercier de nous avoir fait découvrir l'Assemblée Nationale. Toute cette découverte permettra à l'Institut de retravailler en classe. Après cette visite nous nous servons du bateau bus pour aller à la découverte de Paris. Nous verrons Notre Dame de Paris, les Champs Elysées, l'Arc de triomphe et bien sûr, la Tour Eiffel. Après une journée bien remplie, nous retrouvons l'auberge de jeunesse. Nous sommes de retour le 11 mai. Nous reprenons le TGV qui est complet, mais pas de panique, nos places sont réservées. Le voyage se termine. Cela a été un agréable séjour qui donne envie de repartir.

► Catherine Mollot, Marc Rome, Frédéric Veaux

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : 30 ANS DE L'ESAT BELLEVUE ET FOYER JODARD

UN TEMPS FESTIF POUR UNE HISTOIRE COMMUNE !

1981 à 2011. 30 ans ! Certains diront déjà ! À cette occasion un Joyeux anniversaire fut fêté le 1^{er} juillet 2011 entre l'ESAT Bellevue et le foyer d'hébergement Jodard. Un anniversaire pour ces 2 établissements marqués par une histoire commune, celle du secteur de Thizy et d'une collaboration réussie depuis plus de 30 ans.

Rien de plus naturel que d'unir les idées, les envies, les moyens pour une journée festive qui aura marquée les esprits.

Le comité d'organisation qui aura pensé pendant 7 mois cette journée sera remercié par les sourires des résidents participants aux divers ateliers : pétanque, concours de dessins, maquillage, école du cirque, trampoline, spectacle de rue, sumo...

Les 300 invités ont passé un agréable moment marqué aussi par la présence de la Direction Générale et Présidence de l'Adapei du Rhône, mais aussi par le Ministre Michel Mercier mettant en avant, dans son discours, l'intégration des établissements de l'Adapei du Rhône dans le paysage économique de la région.

Bon anniversaire !

► Jean-François TEIL

Directeur du Foyer d'hébergement Jodard



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : FOYER DE VIE LA PLATIERE



VOYAGE EN AUVERGNE DU 27 AU 30 JUIN 2011

Nous sommes partis du Foyer le 27 juin à 11 h, le véhicule empli de valises, de sacs en tous genres pour aller à la découverte de l'Auvergne.

Le projet de ce transfert était essentiellement basé sur la randonnée. Nos randonnées avaient pour but la visite de sites de LAND ART organisée par le Syndicat d'Initiatives du Massif du Sancy. Nous avons utilisé la Photo pour figer ces beaux moments afin de pouvoir présenter au Foyer par le biais d'une exposition,

ce qui nous a animé pendant ces quatre jours. Le petit groupe était composé de J-Baptiste, Haykel, Charles, Antoine, A-Cécile et Stéphane.

VOICI, DANS LE DÉTAIL LE PROGRAMME DE NOTRE SÉJOUR :

Après le premier pique-nique sur une aire d'autoroute dans la plaine de la Limagne, nous sommes arrivés dans notre gîte vers 14 heures. Nous avons pris possession des lieux.

Le gîte était spacieux, quatre chambres avec salle de bain, cuisine, grande salle à manger et surtout un grand terrain, avec barbecue...

Nous avons ainsi trouvé un confort sans pareil... Les lits faits et les vêtements rangés dans les armoires nous sommes tous partis faire des courses afin de remplir notre frigo pour ces quatre jours.

La soirée a été tranquille ensuite, car la chaleur nous a donné envie de nous poser autour d'un bon petit repas... Un barbecue !

LE LENDEMAIN, LEVER AUX AURORES !

Sacs à dos, baskets aux pieds, notre pre-

mier jour de rando a commencé ainsi ! Nous sommes partis à la découverte du lac Chambon et d'un site de Land Art. Au gré de notre marche, nous avons découvert de drôles de mises en scène : la première consistait en une demi-douzaine de lits en fer forgé qui reposaient sur l'eau, chacun étant agrémenté de sa propre lampe de chevet. Nous avons pris de nombreuses photos.

Par la suite nous avons posé nos sacs à Eglise-neuve d'Entraigues pour la pause déjeuner, après avoir visité un deuxième site de Land Art : la grande cascade d'Entraigues. Une étrange construction en bois en forme de fil d'ADN recueillait l'eau de la cascade pour l'acheminer en musique. Nos pas nous ont ensuite conduit sur le chemin d'un volcan éteint au Puy de Montchal, où un troisième site de Land Art proposait une reconstitution d'un volcan en éruption, symbolisé par des cordes de couleur vive. Ce site nous a beaucoup plu.

La journée s'est achevée au Lac Pavin. Un petit groupe a fait le tour du Lac pendant que les autres profitaient de la beauté du site pour faire des photos. Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un verre sur la terrasse du Café du Lac où nous avons consommé le Coca auvergnat... ! si si il existe bien, il s'appelle « le Bognat »

Cette 1^{re} journée fut dense en termes de découvertes et de kilomètres parcourus ! Le retour au gîte a été fortement apprécié.

RÉVEIL ENCORE BIEN MATINAL LE MARDI, SOUS LA PLUIE

Le programme est donc à revoir ! Nous avons tout de même tenté d'aller voir si le téléphérique du Mont Dore était ouvert, mais en raison des mauvaises conditions climatiques, nous n'avons pas pu aller admirer le panorama tout en haut. Peu importe ! Nous prenons la direction d'un autre site de Land Art situé sur la commune de Saint Nectaire, il s'agit de dolmens reconstitués autour du menhir de Freydefont. La visite a été rapide et nous a permis de nous mettre en jambe pour la



longue journée qui nous attendait... Dans la foulée, nous sommes allés dans une ferme bien caractéristique de la région, pour acheter du fromage, le fameux St-Nectaire, pour la fête du Foyer qui a lieu le lendemain de notre retour.

Nous en profitons pour en acheter un morceau que nous dégustons le soir même, entre gourmands !

Pique-nique sommaire au gîte, puis départ pour la visite du château de Murols. Vieilles pierres, armes d'époque, escaliers en colimaçon, costumes du Moyen-Âge, trône du roi, autant d'accessoires qui nous ont plongé quelques siècles en arrière, pour la plus grande joie d'Antoine qui garde un bon souvenir de ce lieu.

Il est 16 h quand la visite s'achève, nous avons encore le temps de visiter le Musée des fontaines pétrifiantes. Après un petit film expliquant l'acheminement de l'eau à travers les sous sols, nous avons arpenté les grottes où l'eau chargée en calcaire est utilisée pour pétrifier des objets en tous genres.

Cette expédition fut très intéressante et a réveillé la curiosité de ses visiteurs. Sur le chemin qui nous conduit au gîte, nous

faisons une halte dans le parc de Prélou au Centre de Murols où un autre site de Land Art nous attend... Il s'agit de trois petites architectures rondes recouvertes de branches et de brindilles. Nous avons même pu profiter de leur intérieur car elles sont meublées !

Fin de l'excursion pour cette journée... Non ! Pas tout à fait !

Il nous reste encore à découvrir LA spécialité Auvergnate par excellence... la TRUFFADE. Pour ce faire, direction le village de Picherande au lieu dit Chaire dans une petite auberge familiale où un accueil chaleureux nous attendait...

Et alors là... C'était très bon ! Nous sommes rentrés au gîte, tard dans la soirée, le ventre bien tendu ! Nous nous en rappellerons longtemps ! Heureusement, une bonne nuit de sommeil nous a permis de récupérer !

Le lendemain a été un triste jour ! Il a fallu partir de cette région typique et reprendre la route de La Platière...

Nous sommes tous d'accord pour dire que nous avons effectué un bon transfert...

Nous ramenons avec nous des photos de moments qui nous ont touchés et pour lesquels, nous garderons longtemps un peu de nostalgie.

Merci à nos supérieurs : Odette et Thierry qui nous ont permis de partir dans des conditions, ma foi, bien confortables.

Lydie, Lise, Julien, Stéphane, Haykel, A-Cécile, Antoine, J-Baptiste et Charles.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : LA GOTHIA CUP

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Carnet de route d'une belle aventure qui ne demande qu'à rebondir !

La délégation française était représentée par l'équipe de l'Adapei du Rhône



La délégation de l'équipe de l'Adapei du Rhône se compose de 10 joueurs. Yannick de « Perce-Neige », Joffrey et Mourad du « CAJ Parilly », Nandine, Zinedine et Steven des « Coquelicots », Kébir, Eddy et Sébastien du « Bouquet » et Hosni des « Primevères ». L'éducateur Sportif est François-Xavier de l'IME « Le Bouquet », l'animatrice est Chloé, Nasria Barnoud, directrice de « l'IME Les Primevères » et nous sommes accompagnés par un représentant de Spécial Olympics, Jean-Luc.

Au début de l'aventure, tous les joueurs souhaitaient être attaquants... Il n'y avait qu'un seul défenseur !

Les entraînements ont débuté et Steven, qui avait déjà joué en tant que goal, a rapidement compris que pour l'intérêt de l'équipe, il devait se positionner sur ce poste ! Belle leçon d'esprit d'équipe !

LES ENTRAÎNEMENTS AVANT LE DÉPART

Ils se déroulent toujours à Gerland, nous avons même eu l'honneur de jouer sur le terrain à Tola Vologe terrain mythique de l'OL. Loïc Gaudin de la Fondation OL nous accompagne dans notre entreprise, nous espérons qu'il pourra venir nous voir en Suède.

LE DERNIER ENTRAÎNEMENT AVANT LE DÉPART

Voilà le dernier entraînement a eu lieu à Gerland. L'équipe est impatiente de partir ; tout au long de l'entraînement, nous avons eu des déboires : la pluie, le terrain occupé par d'autres et le dernier jour, notre coach sportif s'est cassé le coude. Heureusement que les éducateurs Bernard et Djalal étaient là et ils ont pu faire faire des exercices de préparation. Il me reste à répartir les équipements offerts par l'OL. Nous jouerons en bleu

comme l'équipe de France : c'est normal car nous sommes quand même la seule équipe qui représente la France et c'est un sacré challenge. Le départ est prévu à 11h à Saint-Exupéry et rendez-vous devant la Brasserie de l'OL...

ARRIVÉE À GÖTEBORG, LE 18 JUILLET 2011

Nous sommes logés dans une école. Aujourd'hui nous avons fait deux matches de qualification : on doit se reprendre mais le moral est bon, coté nourriture c'est autre chose mais on s'adapte ! Nous avons vu Kim et sa femme Erika, toujours aussi accueillants !

OL TV est venu nous filmer ce soir pour l'ouverture des jeux où nous allons défiler ! Les jeunes vont bien et s'adaptent très bien ! Pour beaucoup de jeunes joueurs, il s'agissait de leur premier voyage à l'étranger avec un déplacement en avion.

Les éducateurs ont pu percevoir un réel épanouissement personnel à travers ce voyage...

PREMIER MATCH

Nous avons fait ce matin notre premier match contre LUNDS HIF de Suède résultat 3 à 1 pour la Suède : il y a eu de bonnes actions qui n'ont pas abouti. But marqué par HOSNI.

L'équipe est confiante et à 17h nous jouons notre prochain match.

Hier pour l'ouverture des jeux « c'était géant » 46 000 spectateurs, 1 500 équipes venues du monde entier environ 34 000 joueurs, plus les équipes de Spécial Olympics. 22 délégations venues essentiellement de l'Europe. : Hongrie, Bulgarie, Estonie. Danemark, Allemagne, Italie, Suède et nous la France.

L'équipe de l'Adapei a défilé devant 46 000 personnes : La cérémonie fut très émouvante !

L'équipe commence à apprendre du vocabulaire suédois...

La délégation des jeunes de l'Adapei du Rhône était la seule équipe représentant la France et de plus, estampillé « Olympique Lyonnais » ! Les joueurs étaient très fiers de porter à la fois les couleurs de la France et de l'OL !

Ce partenariat avec l'OL fut très gratifiant et le fait de porter les couleurs du club leur a ouvert des portes et a facilité les rencontres à Göteborg.

DEUXIÈME MATCH

On n'a vraiment pas de chance, résultat. 4 à 0 pour la Suède.

Ce soir, une soirée est organisée pour les coachs, et demain comme nous jouons à 14 h, le matin sera réservé au shopping. Les jeunes vont pouvoir se faire plaisir, de plus ils commencent à parler anglais et se font comprendre ! Ils sont très fiers de vivre cette expérience.

LA QUALIFICATION ?

Aujourd'hui match nul 3-3 contre le Danemark ! Les jeunes ont bien joué : c'était un peu dur mais ils ont réussi à atteindre notre objectif qui est de ne pas perdre. Les soirées sont aussi animées : ce soir bowling et disco

Hourra ! Nous sommes qualifiés pour la 3^e place. Nous avons fait 1-1 contre l'équipe de Göteborg, le Club de Kim quand il était petit...

Pendant que j'écris, les jeunes sont à la douche et on se prépare pour la soirée bowling et disco : les filles, cachez vous ! Les buteurs : Hosni a marqué 2 buts, Kébir et Eddy 1 but !

Les belles actions : Yannick, Mourad qui a dû mal à courir d'ordinaire, nous surprend très positivement ainsi que Joffrey et Nandine !

Steven se défend bien comme gardien.

Demain nous allons tout faire pour gagner la finale et avoir la 3^e place... Suspense...

Après un match indécis, l'équipe danoise a mieux géré la pression et a fini par s'imposer pour la 3^e place. Nos jeunes se sont démenés et ont joué tous leurs atouts ils ont fait le maximum mais cela n'a pas suffi.

Bravo à nos adversaires ! Notre équipe sera bien entendu récompensée pour sa quatrième place !

Les joueurs ont su accepter la défaite avec un réel esprit sportif, nous pouvons être fiers de notre équipe française !

Toute l'équipe souhaite retourner à Göteborg ! Ils ont beaucoup apprécié cette ville : Sébastien souhaite vivre en Suède... et travailler à Lyon.

Les éducateurs gardent le contact avec Spécial Olympics qui organise régulièrement des compétitions au niveau national et international, et l'Olympique Lyonnais bien entendu, qui reste un partenaire privilégié !

Cela a été une merveilleuse aventure et nous sommes plusieurs à vouloir espérer pouvoir la continuer si une prochaine compétition internationale se fait à Göteborg. Les organisateurs ont été réellement très contents de voir tous ces jeunes et moins jeunes jouer au foot et se mêler à la population. Les gens de Göteborg aussi sont très chaleureux et accueillants !

Et encore un grand merci à l'OL de nous avoir offerts ce rêve !

VOUS POUVEZ CONSULTER LE FILM RÉALISÉ PAR OL TV, SUR LE NET À CETTE ADRESSE :

<http://www.olweb.fr/fr/Accueil/500002/Player-Video/9912/Solidaire-Kim-Kallstrom-Trophy>



Enfin la récompense arrive, nos joueurs ont eu chacun une médaille de 4^e position dans leur catégorie, avec un diplôme de participant et une coupe pour l'équipe et bien sûr de nombreux souvenirs et de belles images en tête !



► REGARD DE PROFESSIONNEL

UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNELLES

Nous souhaitons vous présenter deux nouvelles directrices d'établissements, MARIE-LOUISE GREILLIER, Directrice du Foyer Henri Thomas et CAJ de Parilly et PASCALE MARCELIN, Directrice de la MAS Jolane, recrutées récemment à l'Adapei du Rhône.

Quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer la direction d'établissement de l'Adapei du Rhône ?

Pascale MARCELIN : Depuis de nombreuses années, je suis dans le secteur social, occupant tout d'abord une place de responsable de service « enfance jeunesse et famille » au sein d'une municipalité pendant 15 ans. J'ai occupé ensuite la fonction de directrice de centres sociaux, avec une population du « tout petit » à la personne âgée, puis dans le secteur de l'exclusion au CHRS – Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale – durant 9 ans, avant d'intégrer le poste de Directrice de la MAS Jolane, il y a 6 semaines. Mon expérience dans le secteur de l'exclusion fût très riche et passionnante mais je pense qu'il ne faut pas être à un même poste de direction trop longtemps car l'on y perd sa spontanéité et sa motivation.

Marie-Louise GREILLIER : J'ai démarré mon parcours professionnel en tant qu'animatrice, stagiaire en psychomotricité à l'APEI de Chambéry, puis j'ai suivi la formation d'assistante sociale. Puis j'ai passé un DUT en GEA en année spéciale – gestion des entreprises et administration – avant d'intégrer l'école de la Croix Rouge Française en tant que cadre pédagogique. Parallèlement, je terminai un cycle universitaire pour obtenir le DESS CAAE (actuel master management) et plus tard, le DEA sciences de gestion-stratégies. Après avoir travaillé à la direction d'une entreprise en création, où j'intervenais

régulièrement en formation continue, j'ai intégré l'ARAFDES – Centre de formation des directeurs d'établissements sociaux – dans le cadre de la création de la fonction de responsable de la filière CAFDES. J'ai accompagné, entre autres, une transition au sein de la formation CAFDES, en lien avec la nouvelle obligation de passer un examen de sélection à l'entrée de l'école. J'ai pu observer, à cette époque, une ouverture de la formation à des profils plus diversifiés des cadres de l'action sociale et de leurs secteurs, qui jusque là, se côtoyaient peu, sur les enjeux de la qualification des directeurs et des cadres. Historiquement, le Cafdes a été créée dans les années quatre-vingt, à partir du besoin de professionnalisation, principalement des cadres éducateurs du secteur handicap. Nous avons pu aussi observer une progression de la féminisation de la fonction de direction...

J'ai ensuite travaillé en tant que directrice de l'association gestionnaire des centres sociaux de la ville de Givors, puis celle de Laënnec/Mermoz-nord, en tant que cadre mis à disposition, de la CAF de Lyon, la branche famille de la sécurité sociale, avec une double délégation. Comme vous pouvez le voir, j'apprécie de découvrir de nouveaux horizons professionnels, et j'ai souhaité travailler auprès d'une autre population que j'avais côtoyée au début de ma carrière.

En prenant un poste de direction à l'Adapei du Rhône, vous êtes venus travailler avant tout dans le secteur médico social ou dans une grande association parentale ?

P.M : Comme je vous l'ai dit précédemment, 10 ans à un poste clé comme celui de directrice dans un même établissement me semblait un durée suffisante, j'avais donc besoin de rebondir, et travailler avec une autre population. Je pense qu'il est

plus motivant pour l'équipe en place et pour soi-même, en tant que directeur, de changer de mode managérial, de s'ouvrir sur d'autres horizons, d'autres perspectives. Je suis venue travailler effectivement dans une grande association parentale, car je pense qu'elle sera forcément plus fédératrice qu'une association de plus petite taille et il est vrai que l'Adapei du Rhône a d'ores et déjà une bonne notoriété dans l'espace public.

M-L. G Je suis heureuse de constater qu'un profil comme le mien, dans le secteur médico social ait pu retenir l'attention des dirigeants de l'Adapei du Rhône, car j'avais le souhait effectivement d'intégrer une grande association telle que l'Adapei du Rhône, afin d'apporter des compétences complémentaires et pas uniquement techniques dans le secteur du médico-social.

Ce qui lie Pascale Marcelin et Marie-Louise Greillier à l'Adapei du Rhône est le projet d'établissement, fondement et « *fil rouge* » sur lequel elles s'appuient pour gérer leur établissement.

Quelle est votre vision managériale ?

P.M : Communiquer et fédérer, en positionnant la question économique dans la réflexion à sa juste place : nous avons tous conscience de la conjoncture dans laquelle nous vivons, cependant il ne faut pas que cette question devienne trop prépondérante dans notre réflexion. Là encore, je souhaite construire la réflexion avec mon équipe, à partir du projet d'établissement. Je me plais aussi à rappeler que « rien n'est permanent, sauf le changement » et que « rien ne se construit dans la facilité.

M-L. G : Construire une dynamique avec l'équipe, ensemble, en étant le plus transparent possible, même si tout n'est

pas facile à entendre. Je pense qu'en formalisant les éléments constitutifs du pilotage d'un établissement, de son projet et des analyses menées, cela facilite le positionnement professionnel de chacun et la nécessaire communication entre les différents acteurs – professionnels, usagers, parents, administrateurs, bénévoles, financeurs, l'équipe doit avoir des débats contradictoires, et c'est nécessaire pour que ces échanges soient porteurs de créativité et d'innovation...

Au-delà de l'établissement, je pense que la cohésion de l'équipe est aussi importante entre les autres cadres de l'Adapei

du Rhône. La réflexion sur les pratiques vaut aussi pour le directeur, et ce dernier a le droit de douter : la remise en question n'est pas un signe de faiblesse et m'apparaît comme une nécessité pour progresser. Analyser, objectiver et maintenir la confiance avec mon équipe, afin d'accompagner au mieux nos actions au service de l'utilisateur et de son projet.

Les usagers/résidents sont-ils sensibles à un changement de direction ?

P.M : Pour ma part, je suis encore trop récente dans l'établissement pour le ressentir, je passe régulièrement dans les

unités pour rencontrer les résidents, les saluer, prendre de leurs nouvelles. Cette attitude d'aller vers les personnes, m'aide à me faire connaître et à les reconnaître.

M-L. G J'intègre un nouvel environnement, une nouvelle équipe... et pour moi « *travailler avec... et au service de...* » nécessite de se connaître et se reconnaître... donc, j'espère que oui, et qu'ils sont sensibles à un changement de personne... Nos établissements sont avant tout, des lieux de vie où il est fondamental de porter attention à la relation aux autres...

► Interview réalisée par MP. Chavanne

L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉES (AAH)

■ VOS DROITS

Depuis le 1^{er} septembre 2011, l'AAH a été modifiée. En premier lieu, les bénéficiaires perçoivent jusqu'à 743,62€ par mois. Ensuite les conditions d'admission liées au handicap sont aménagées.

Auparavant, pour pouvoir être bénéficiaire, la personne devait être atteinte d'un taux d'incapacité permanente soit d'au moins 80 %, soit compris entre 50 et 79 % si elle n'avait pas occupé d'emploi pendant l'année précédant la demande. Maintenant, le décret 2011-974 du 16 août 2011 permet l'application depuis le 1^{er} septembre de la Loi de Finances 2007 ; pour pouvoir être bénéficiaire, la personne doit être atteinte d'un taux d'incapacité permanente soit d'au moins 80 %, soit compris entre 50 et 79 % si elle montre une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait de son handicap.

La restriction substantielle signifie que la personne demandeur d'emploi rencontre, du fait de son handicap, des difficultés importantes d'accès à l'emploi. Pour apprécier si ces difficultés sont liées au handicap, sont à prendre en considération :

- les déficiences à l'origine du handicap,
 - les limitations d'activités résultant directement de ces mêmes déficiences,
 - les contraintes liées aux traitements et prises en charge thérapeutiques induits par le handicap
 - les troubles qui peuvent aggraver ces déficiences et ces limitations d'activités.
- Pour apprécier si les difficultés impor-

tantes d'accès à l'emploi sont liées au handicap, les CDAPH doivent les comparer à la situation d'une personne sans handicap qui présente par ailleurs les mêmes caractéristiques en matière d'accès à l'emploi. La restriction pour l'accès à l'emploi est en revanche dépourvue d'un caractère substantiel lorsqu'elle peut être surmontée par le demandeur :

- grâce à des réponses apportées à ses besoins de compensation qui permettent de faciliter son accès à l'emploi sans constituer pour lui des charges disproportionnées ;
- par le biais d'aménagement de son poste de travail par tout employeur au titre des obligations d'emploi des personnes handicapées sans constituer pour ce dernier des charges disproportionnées ;
- par ses potentialités d'adaptation dans le cadre d'une situation de travail.

La restriction durable signifie qu'elle est d'une durée prévisible d'au moins un an à compter du dépôt de la demande d'AAH, même si la situation médicale du demandeur n'est pas stabilisée.

L'emploi auquel la personne handicapée pourrait accéder, s'entend d'une activité professionnelle lui conférant les avantages reconnus aux travailleurs par la législation du travail et de la sécurité sociale. Le dé-

cret précise en outre que la reconnaissance d'une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi est compatible avec :

- l'exercice d'une activité à caractère professionnel exercée en milieu protégé par un demandeur admis au bénéfice de la rémunération garantie ;
- l'exercice d'une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail pour une durée de travail inférieure à un mi-temps, dès lors que cette limitation du temps de travail résulte exclusivement des effets du handicap du demandeur ;
- le suivi d'une formation professionnelle spécifique ou de droit commun, y compris rémunérée, résultant ou non d'une décision d'orientation prise par la CDAPH.

LA DURÉE D'ATTRIBUTION

La restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi est reconnue pour une durée de un à deux ans.

Parallèlement, le décret réduit la durée d'attribution de l'AAH pour les personnes concernées. Elle est ainsi allouée pour une période de un à deux ans, au lieu cinq ans au maximum comme elle est attribuée aux personnes atteintes d'un taux d'incapacité d'au moins 80 %.

Bruno Le Maire.



AMPLEPUIS Route de Roanne
T. 04 47 89 25 28

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE
Lieu-dit « Près de la cloche »
T. 04 74 06 45 85

BOURG-DE-THIZY
Route de Roanne – C.D. 504
T. 04 74 64 14 10

DÉCINES-CHARPIEU
Place de la Mairie
T. 04 78 49 27 15

OULLINS
141, boulevard Émile Zola
T. 04 78 51 35 74

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Froid et Cuisines Professionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr

**PENSEZ À NOS ANNONCEURS
POUR VOS ACHATS**

**MENUISERIE GÉNÉRALE
BLANC-DURANTIN**
NEUF-RÉNOVATION-AGENCEMENT
Secteur Industriel Le Caillou - 69630 CHAPONOST
Téléphone 04 78 56 07 32
Télécopie 04 78 56 19 11
E-mail: blanc-durantin@wanadoo.fr

**Accessoires
pour soutien-gorge
et maillots de bain**
Parc d'activités Les Ayats - 69390 MILLERY - Tél. 04 72 24 27 01 – Fax 04 72 24 37 87

PRO 2 GIE PRABONNAUD
13, rue Gambetta – 69200 Vénissieux
Tél. : 04 72 50 06 58
TV - VIDÉO - MÉNAGER - SAV - CANAL +

Cime Transactions
foncières et immobilières
11, quai Général Sarraill 69006 Lyon
Tél. 04 78 37 70 70 - Fax : 04 78 37 23 21

Entreprise Générale de Bâtiment
THIVILLIER
MAÇONNERIE - FAÇADE - TOITURE
BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION
Neuf et Rénovation - Construction de Villas
Place du Château - 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE
Tél. 04 74 70 04 27 - Fax : 04 74 26 12 61
www.thivillier-sarl.com

Venet Le voyage notre passion
4 route du col - 69850 Duernie
Tél. 04 78 48 61 68 - Fax: 04 78 48 56 48
rvenet@venet-voyages.com
www.venet-voyages.com

Excursions France et Etranger - Voyages organisés - Transports
privés pour entreprises et ADAPEI - Autocar avec plate-forme PMR

REPÈRES ↓ **DONNÉES FINANCIÈRES** au 1^{er} septembre 2011

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 126,41 €
Compléments :
- 1^{re} catégorie : 94,81 €
- 2^e catégorie : 256,78 €, majoration
spécifique parent isolé : 51,36 €
- 3^e catégorie : 363,44 €, majoration
spécifique parent isolé : 71,11 €
- 4^e catégorie : 563,21 €, majoration
spécifique parent isolé : 255,17 €
- 5^e catégorie : 719,80 €, majoration
spécifique parent isolé : 288,38 €
- 6^e catégorie : 1 060,16 €,
majoration spécifique parent isolé
422,69 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 743,62 €
- Minimum après 60 jours
d'hébergement ou
d'hospitalisation : 218,28 €
(30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie
autonome : 104,77 €
- Complément de ressources :
179,31 €
- Garantie de ressources : 922,93 €
- Plafond de ressources
annuel : (revenu net catégoriel
2009)
- Célibataire : 8 923,44 €
- Couple : 17 846,88 €
- Par enfant à charge : + 4 461,72 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 848,13 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) :
de 424,06 € à 742,11 €
- Plafond de ressources annuel :
plafond AAH + montant
de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

Tarifs de l'aide humaine :
- Emploi direct d'une aide à
domicile : 11,96 €/heure
- Recours à un service
mandataire : 13,16 €/heure
- Recours à un service
prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant
familial : 3,47 €/heure
- En cas de cessation totale
ou partielle d'activité :
5,20 €/heure dans la limite
de 893,41 € ou, si aide et
présence permanente :
1 072,09 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction
de la durée quotidienne
de l'aide
- Aides techniques : 3 960 €
pour 3 ans
- Aides à l'aménagement
du logement : 10 000 €
pour 10 ans
- Aides à l'aménagement
du véhicule et surcoûts
transports : 12 000 €
pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles :
1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières :
3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources
inférieures ou égales
à 25 443,84 €/an
- 80 % si ressources
supérieures à 25 443,84 €/an

En établissement

Aide humaine dans le Rhône :

- Par jour de présence : 2,88 €
- Par jour de sortie : 28,80 €

Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement
maximum : 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 742, 27 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :

- GIR 1 : 1 255,28 € (MTP*119 %)
- GIR 2 : 1 075,85 € (MTP*102 %)
- GIR 3 : 806,96 € (MTP*76,5 %)
- GIR 4 : 537,98 € (MTP*51 %)

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal
annuel est inférieur au plafond
9 164 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu
fiscal annuel est supérieure
au plafond 9 164 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 647,58 €
- 2 personnes : 971,42 €
- 3 personnes : 1 165,67 €
- 4 personnes : 1360 €
par personne suppl. : 259,04 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 816 €
- 2 personnes : 1 224 €
- 3 personnes : 1 468,75 €
- 4 personnes : 1 713,58 €
- par personne suppl : 326,39 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 060,16 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) :
395,04 €

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Forfait hospitalier

-18 € / jour pour hospitalisation
-13,50 € / jour pour hospitalisation
psychiatrique

Personne sans activité professionnelle

Montant forfaitaire maximum
Brut/Net après abattement
forfait logement :
- Personne seule :
466,99 € / 410,95 €
- Femme enceinte sans enfant :
599,67 € / 543,63 €
- Personne seule + 1 enfant
à charge : 799,56 € / 687,48 €
- Couple sans enfant :
700,49 € / 588,41 €
- Personne seule + 2 enfants
à charge : 999,45 € / 860,75 €
- Couple avec 1 enfant :
840,59 € / 701,89 €
- Couple avec 2 enfants :
980,69 € / 841,99 €
- Par enfant supplémentaire :
186,80 € / 186,80 €
- Parent isolé par enfant supplé-
mentaire à charge : 199,89 € /
199,89 €

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 %
des revenus professionnels -
Ressources du foyer

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire :
9 € / 7,07 €
- Rémunération hebdomadaire
brute base 35 heures :
315 € / 247,60 €
- Rémunération mensuelle
brute base 151,67 heures :
1 365 € / 1 072,77 €

MINIMUM GARANTI

- Montant horaire : 3,36 €
PLAFOND MENSUEL
- Tranche A brute : 2 946 €

Rémunération des travailleurs handicapés en ESAT :

La rémunération garantie

se compose :

- D'une part financée par l'ESAT
au moins égale à 5% du SMIC
- D'une aide au poste à la charge
de l'État :

- Soit 50% du SMIC si la
participation ESAT est comprise
entre 5 et 20% du SMIC.
- Soit réduite de 0,5% pour chaque
hausse de 1% de la part financée
par l'ESAT.

CARNET FAMILIAL

DÉCÈS

→ **LE 12 SEPTEMBRE 2011**
décès de **Bernard GRAS** résident au Foyer
d'Accueil Médicalisé de la Gaïeté.
Il est décédé à l'âge de 55 ans.

ABONNEMENT

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN 15 € par an

Bulletin d'abonnement 2011

à compléter et à retourner avec
votre règlement sous enveloppe
affranchie à l'adresse suivante :
Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 69 447 LYON CEDEX 03

NOM

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

.....

.....

.....

Je vous règle la somme de :

(Par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)

Date :

Signature :

ADRESSES UTILES

• **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50

• **Urapei Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53

• **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET CONVENTIONNÉES AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE

• **ATMP (Association Tutélaire
des Majeurs Protégés)**
Tél. 04 72 69 25 25

• **Sésame Autisme Rhône-Alpes**
Dominique Franc
Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com

• **Association GEIST TRISOMIE 21**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr

• **Autisme Rhône**
Jean-Claude Rivard
Tél. 06 21 02 28 54

• **Association du Sud-Est lyonnais
(Givors-Mornant)**
Annie Laurent
Tél. 04 72 24 38 63

• **AGIHB**
(Secteur Thizy-Amplepuis)
Michel Verdier
Tél. 04 77 23 07 71

• **Association des Monts
du Lyonnais**
Odette Rivoire
Tél. 04 74 70 05 43
• **Association SOLEIL**
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr

PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

• **Association ALOVA**
(Loisirs et Vacances Adaptés) :
75, cours Albert Thomas 69003 LYON
Tél. 04 72 76 08 88

• **Association MAIN TENIR**
(Garde à domicile)
www.maintenir.asso.fr
Tél. 04 78 58 05 68

ADMINISTRATIONS

• **Maison Départementale
des Personnes Handicapées
du Rhône (MDPH)**
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N°vert)

• **Maison du Rhône (MDR)**
www.rhone.fr

• **Agence Régionale
de Santé ARS Rhône-Alpes :**
129, rue Servient
694189 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00

• **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55

• **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10

• **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19



6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

**FORESTIER - PARET
Assurances**

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69
appel à 0,15 € TTC/mn

**la maison
COURTIEU**

DECORATION
rideaux, voilages, décors de fenêtres,
passanteries, stores

REFECTION
sièges, canapés, fauteuils
tout style, matelas, sommiers

VENTE
de literies, de salons,
sièges de style, de fauteuils de relaxation

FABRICATION
fauteuils sur mesure, couettes, oreillers,
édredons, matelas de laine...

**MAISON PERRIN
ALBERT & COCHET**
34, avenue G. Peri
(Route Nationale 7)
04 78 70 53 77

MEYZIEU
4, place A M Burignat
(place salle des fêtes)
04 78 31 60 43

**Une restauration qui
participe au projet
d'établissement**

Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous
réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits
frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous
nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés,
formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Direction Régionale Rhône-Alpes
132 cours Charlemagne - 69002 LYON
Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21
www.restalliance.fr - restalliance@restalliance.fr

RESTALLIANCE
RESTAURATION HÔTELLIERE
L'engagement santé

SYMPATHISANT

Laboratoire
Jean CORNIAU et Jean-Paul PICQ
69330 MEYZIEU

ASSOCIATION FOYERS LES REMPARTS

Hébergement jeunes travailleurs mixte, adultes
Travailleurs migrants chambres et studios avec cuisinettes - APL
9, rue du D. Duplant - 69220 BELLEVILLE - Tél. : 04 74 66 07 78

DECINES TAXIS - 04 78 49 07 61

2 allée Thénard - 69150 Décines - Fax 04 37 42 55 14
Transports médicaux • Dialyse • Transports scolaires

SYMPATHISANT : MARTINE GUIMET
69 390 VERNAISON / TÉL. 04 78 46 24 34

ASSOCIATIONS PORTEURS DE PROJETS

PARTICIPEZ AUX **Prix Initiatives Région**

Gagnez jusqu'à **5000 €**
+ un clip video
pour chaque association
et travail réalisé

**BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS**
bp2L-prixinitiativesregion.fr

domino assist'm
intérim & recrutement
INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



Les Restaurants McDonald's du Grand Lyon

partenaires
de l'Adapei du Rhône



LOUER

"Je cherche une location,
Amallia m'ouvre
les portes"



ACHETER

"J'ai un projet immobilier,
Amallia me propose
un financement"



BOUGER

"Je dois déménager
pour mon travail,
Amallia se mobilise"



AIDER

"Je suis confronté
à des difficultés,
Amallia s'implique
à mes côtés"

Contactez-nous

Centre Relation Clients

N° Indigo 0 820 311 312

0,12 euro ttc / min

amallia.fr



Service Social : permanences en entreprises
Gestion externalisée de votre **Service Infirmier**
Prévention des risques professionnels
Accompagnement social des **PSE**
Formations (SST, PRAP, Premiers secours,...)

ACTIS est organisme de formation agréé et membre du
Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France
www.ressif.com

55 Rue Baraban, 69003 LYON - Tél : 04.37.43.40.40
www.actis.asso.fr

Augmentez votre pouvoir d'achat avec la carte de fidélité E-Leclerc

• Je bénéficie des Tickets E-LECLERC présents dans les catalogues.

• Je cumule des Tickets E-LECLERC supplémentaires à chaque passage en caisse à partir de 5 produits

Marque Repère achetées:

- de 5 à 9 produits = 0,25€
- de 10 à 14 produits = 0,50€
- plus de 15 produits = 1€

• Pour obtenir la carte, je remplis le bulletin d'adhésion disponible à l'accueil de mon magasin et je le remet à l'hôtesse qui me donnera ensuite, ma carte de fidélité.

J'utilise et je cumule
les Tickets E.LECLERC dans tous les magasins E.LECLERC participant au Programme de Fidélité.

E-LECLERC 18 Rue du Lyonnais 69800 Saint-Priest
Ouvert non-stop de 8h30 à 20h.